



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CALVADOS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°14-2019-099

PUBLIÉ LE 24 SEPTEMBRE 2019

Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie

14-2019-09-09-005 - Arrêté du 9 septembre 2019 portant approbation de l'avenant n°3 à la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire "Normand'E-Santé" (64 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados

14-2019-09-23-001 - ARRETÉ PRÉFECTORAL PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR L'AUTOROUTE A88, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE REVETEMENT DE LA BRETELLE D'ENTREE DE FALAISE DU DIFFUSEUR 11.1 (FALAISE SUD) (2 pages)

Page 68

Préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest

14-2019-08-29-003 - Décision de subdélégation de signature CHORUS (2 pages)

Page 71

Préfecture du Calvados

14-2019-09-20-006 - 2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse (4 pages)

Page 74

14-2019-09-20-002 - 2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 1 (1 page)

Page 79

14-2019-09-20-003 - 2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 2 (2 pages)

Page 81

14-2019-09-20-004 - 2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 3 (10 pages)

Page 84

14-2019-09-20-005 - 2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 4 (1 page)

Page 95

14-2019-09-19-001 - Arrêté du 18 septembre 2019 portant autorisation d'un système de vidéoprotection pour le magasin Biocoop situé à St Vigor le Grand (2 pages)

Page 97

14-2019-09-23-002 - Arrêté du 23 septembre 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection pour la communauté de communes Coeur Côte Fleurie (3 pages)

Page 100

Agence régionale de santé de Normandie

14-2019-09-09-005

Arrêté du 9 septembre 2019 portant approbation de
l'avenant n°3 à la convention constitutive du Groupement
de Coopération Sanitaire "Normand'E-Santé"



**ARRÊTÉ DU 9 SEPTEMBRE 2019 PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT N°3
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE
« NORMAND'E-SANTÉ »**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L. 6115-3, L. 6133-1 à L. 6133-9 et R. 6133-1 à R. 6133-25 du code de la santé publique

Vu le titre IV chapitre 1er de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite loi « HPST » qui crée les Agences Régionales de Santé

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé,

Vu le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de Madame Christine Gardel en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 fixant le siège de l'agence régionale de santé constituée dans la région provisoirement dénommée Normandie ;

Vu la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » approuvée par ses membres fondateurs en date du 15 novembre 2017 ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des « Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie » et « groupement de coopération sanitaire normand e-santé » ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des « Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie » et « groupement de coopération sanitaire normand e-santé » ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du « Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie » ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du « Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie » ;

Vu la décision du 17 juin 2019 portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

Vu la modification de la dénomination de l'URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Basse-Normandie Orthophonistes en URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie Orthophonistes ;

Vu la modification de la dénomination de l'association Normandy en Association Régionale Normandy en date 12 juin 2018 ;

Vu la modification de la dénomination de l'URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Basse-Normandie en URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie en date du 26 septembre 2018;

Vu la modification de la dénomination de la Clinique Pasteur d'ÉVREUX en Hôpital Privé Pasteur d'ÉVREUX en date du 2 octobre 2018 ;

Vu la modification de la dénomination du PSLA de VIRE en PSLA du Bassin de VIRE en date du 23 novembre 2018 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Les Lioss-Jourdan de SAINT SAUVEUR LE VICOMPTE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 3 décembre 2018 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD l'Horizon de SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 3 décembre 2018 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD le Belvédère de SAINT-AIGNAN-DE CRAMESNIL exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 4 décembre 2018 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD Résidence Le Bois La Rose de CAEN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 7 décembre 2018 ;

Vu le courrier de la Présidente de l'Association Télémedecine de SAINT GEORGES ROUELLEY exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 7 décembre 2018 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD Résidence des Merisiers de BRÉCEY exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 10 décembre 2018 ;

Vu le courrier du Directeur de l'Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale de CHERBOURG EN COTENTIN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 17 décembre 2018 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD KORIAN La Risle de RUGLES exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 18 décembre 2018 ;

Vu la Fusion-Absorption de l'EHPAD La Madeleine DE PAVILLY, modification de la dénomination du Centre Hospitalier de BARENTIN en Centre Hospitalier de l'Austreberthe de BARENTIN en date du 28 décembre 2018 et du 17 janvier 2019 ;

Vu le courrier du Directeur Général de l'ACSEA d'HÉROUVILLE SAINT CLAIR exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 2 janvier 2019 ;

Vu le courrier de la Directrice de la Résidence Saint Gatien Les Matines de SAINT-GATIEN-DES-BOIS exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 29 janvier 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de la Polyclinique de LISIEUX exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 30 janvier 2019 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD La Maison de BRIONNE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 7 février 2019 ;

Vu le courrier de la Présidente de l'Association Dépistage des Cancers – Centre de Coordination Normandie exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 8 mars 2018 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Élisabeth Vézard de BARENTON exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 20 mars 2019 ;

Vu le courrier du Co-Gérant de la SISA USB de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois de NEUFCHATEL-EN-BRAY exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 20 mars 2019 ;

Vu le courrier du Co-Gérant de la SEL Imagerie Médicale du 109 de FLERS exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 20 mars 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Résidence les 3 Provinces du TEILLEUL exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 22 mars 2019 ;

Vu le courrier du Président de PLANETH PATIENT d'HÉROUVILLE SAINT CLAIR exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 26 mars 2019 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD KORIAN Rive de Selune au TEILLEUL exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 26 mars 2019 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'Hôpital-HAD de la Croix-Rouge Française de BOIS-GUILLAUME exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 26 mars 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Maison de la Bucaille de CHERBOURG-EN-COTENTIN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 2 avril 2019 ;

Vu le courrier du Directeur général de l'EHPAD LEMARCHAND d'ENVERMEU exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 8 avril 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD d'AGON-COUTAINVILLE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 15 avril 2019 ;

Vu le courrier du Maire de la ville de CAEN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 16 avril 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Foyer Saint Joseph de ROUEN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 16 avril 2019 ;

Vu le courrier du Président de l'Association Sextant 76 du HAVRE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 17 avril 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Foyer Saint Joseph de ROUEN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 16 avril 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD-Résidence Massé de Cornelles de BLANGY SUR BRESLE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 19 avril 2019 ;

Vu les retraits du groupement, sur décision de l'assemblée générale du 26 avril 2019, des membres délibératifs suivants :

- L'IREPS Basse-Normandie ;
- Suite au Jugement du 28 septembre 2018 de liquidation juridique de la Clinique Saint Dominique de FLERS ;
- Suite à la fusion-absorption de l'EHPAD Les Lices-Jourdan de SAINT SAUVEUR LE VICOMPTE, du retrait de l'EHPAD Jourdan de MAGNEVILLE (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux ») ;
- Suite à la fusion-absorption par PLANETH PATIENT, retrait de Marédia (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales ») et ERET (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales ») ;
- Suite à la fusion-absorption par Dépistage des Cancers Centre Coordination Normandie, retrait de IRIS Manche Trédépistage des Cancers (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales ») ;

transversales ») et MATHILDE Dépliage Cancers Sein et Colorectal (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales ») ;

- Suite à la fusion-absorption par le Centre Hospitalier de l'Austreberthe de BARENTIN, retrait de l'EHPAD La Madeleine de PAVILLY (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux ») ;

Vu les changements de collège, sur décision de l'assemblée générale du 28 avril 2019, des membres délibératifs suivants :

- L'HAD SIAD du BESSIN du Collège A « Établissements Sanitaires » au Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux » ;
- L'HAD Soligner Ensemble au Pays d'ALENCON du Collège A « Établissements Sanitaires » au Collège B « Villes » ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » en date du 26 avril 2019 qui approuve à l'unanimité l'avenant N°3 de la convention ;

Vu la demande formulée en date du 25 juin 2019 par l'Administrateur de GCS, en vue de l'approbation de l'avenant N°3 à la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand'e-santé » ;

CONSIDERANT l'article 26 de la convention constitutive relatif aux avenants de la convention constitutive,

CONSIDERANT que l'objet de l'avenant N°3 de la convention constitutive, son contenu et ses modalités de mise en œuvre sont conformes aux dispositions du Code de Santé Publique,

ARRETE

Article 1^{er} : L'avenant N°3 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand'e-santé » portant modification des membres en son sein est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, au Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc BP 25066 à Caen (14050) Cadex 4, à compter de la réception de la notification pour les Intéressés et de la publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Article 3 : Le Directeur de l'Appui à la Performance est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région Normandie, ainsi qu'aux Recueils des Actes Administratifs du département du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Fait à CAEN, le 9 septembre 2019

Mme Christine GARDEL,



Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie

Annexe : Avenant N°3 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand'e-santé »

**ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
NORMAND'E-SANTE**

VENDREDI 26 AVRIL 2019

AVENANT 3

AVENANT N°3
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE
COOPERATION SANITAIRE " Normand'e-Santé"

VU le Code de la Santé Publique (CSP), notamment les articles L. 6133-1 à L. 6133-10 relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) et R. 6133-1 à R. 6133-30 ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU l'instruction N°SG/DSSIS/2017/8 du 10/01/2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire Normand'e-santé, publié le 29 novembre 2017 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 1 de la convention constitutive, publié 20 Juillet 2018 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 2 de la convention constitutive, publié 8 avril 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 26 avril 2019 ;

Les soussignés,

1. ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile
2. AIR Partenaire Santé
3. ANIDER
4. ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoolologie et Addiction
5. APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique
6. APRIC Amélioration de la PRIse en charge de l'Insuffisance Cardiaque
7. ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées
8. Association Déploiement Outils Communicants (ADOC Normandie)
9. Association PREHAD 276
10. Autour de la Personne Agée - Service à la personne
11. Basse-Normandie Santé
12. CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie
13. CCAS de DIVES SUR MER
14. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité
15. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité

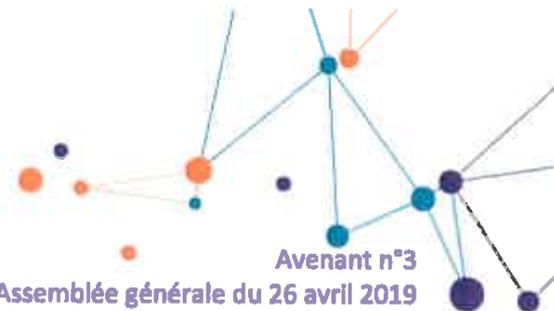
16. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité
17. Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU
18. Centre François Baclesse
19. Centre Hébergement et Accompagnement Gérontologique de PACY SUR EURE
20. Centre Henri Becquerel
21. Centre Hospitalier ALENCON-MAMERS
22. Centre Hospitalier AUNAY BAYEUX - CHAB
23. Centre Hospitalier Caux Vallée de Seine
24. Centre Hospitalier d'ARGENTAN
25. Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE
26. Centre Hospitalier de BARENTIN
27. Centre Hospitalier de BERNAY
28. Centre Hospitalier de CARENTAN
29. Centre Hospitalier de COUTANCES
30. Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie
31. Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier
32. Centre Hospitalier de DIEPPE
33. Centre Hospitalier de EU
34. Centre Hospitalier de FALAISE
35. Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod
36. Centre Hospitalier de GISORS
37. Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY
38. Centre Hospitalier de la Risle
39. Centre Hospitalier de L'AIGLE
40. Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques
41. Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson
42. Centre Hospitalier de MONT SAINT AIGNAN Le Belvédère
43. Centre Hospitalier de MORTAGNE
44. Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson
45. Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY
46. Centre Hospitalier de PONT L'EVEQUE
47. Centre Hospitalier de SAINT LO (Mémorial France-Etats-Unis)
48. Centre Hospitalier de SAINT HILAIRE DU HARCOUET
49. Centre Hospitalier de SAINT JAMES
50. Centre Hospitalier de SAINT ROMAIN DE COLBOSC (76)
51. Centre Hospitalier du Bois Petit de SOTTEVILLE LES ROUEN (76)
52. Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre
53. Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES
54. Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot
55. Centre Hospitalier de VIRE
56. Centre Hospitalier du Grand Large
57. Centre Hospitalier du ROUVRAY
58. Centre Hospitalier Estran - PONTORSON
59. Centre Hospitalier Eure-Seine
60. Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises

61. Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE MACE Les Andaines
62. Centre Hospitalier Intercommunal ELBEUF LOUVIERS VAL DE REUIL
63. Centre Hospitalier Public du Cotentin
64. Centre Hospitalier Universitaire de CAEN
65. Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN
66. Centre d'Imagerie Médicale St Quentin de BAYEUX (14)
67. Centre Psychothérapique de l'Orne (CPO)
68. CICAT-Occitanie
69. CLIC Ouest Cotentin des PIEUX
70. Clinique Bergouignan
71. Clinique d'ALENCON
72. Clinique de BOIS-GUILLAUME Saint Antoine
73. Clinique de COUTANCES Docteur Henri GUILLARD
74. Clinique de FECAMP L'Abbaye
75. Clinique de FLERS Saint Dominique
76. Clinique de GRAND-COURONNE Les Essarts
77. Clinique de ROUEN L'Europe
78. Clinique de ROUEN Saint Hilaire
79. Clinique de SAINT-AUBIN-SUR-SCIE Megival
80. Clinique de VERNON Les Portes de l'Eure
81. Clinique du Cèdre
82. Clinique du HAVRE Les Ormeaux
83. Clinique HEMERA
84. Clinique Mathilde
85. Clinique Pasteur
86. CMPP et CAMSP de la Manche - Centre médico-psycho-pédagogique
87. Collectif Départemental de la Prévention du Suicide dans la Manche (CDPSM)
88. CROP Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole de BRETTEVILLE SUR ODON (14)
89. CSSR de BAGNOLE-DE-L'ORNE Le Parc - UGECAM
90. EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie
91. EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou
92. EHPAD d'ATHIS-DE-L'ORNE Le Sacré Cœur
93. EHPAD d'AUBE Résidence Opale
94. EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie
95. EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe Les Matines
96. EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches
97. EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude
98. EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON
99. EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil
100. EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Résidence les Chanterelles
101. EHPAD de BRIOUZE Notre Dame
102. EHPAD de BUCHY Gilles Martin
103. EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge
104. EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean
105. EHPAD de CAEN Les Résidences Saint Benoit

106. EHPAD de CAEN Résidence La Demi Lune Groupe Les Matines
107. EHPAD de CAEN Résidence Beaulieu
108. EHPAD de CAEN La Palmerale (Les Matines)
109. EHPAD de CAGNY Les Orchidées
110. EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri
111. EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat
112. EHPAD de CARQUEBUT
113. EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés
114. EHPAD de CAUDEBEC-EN- CAUX Maurice Collet
115. EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure
116. EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure
117. EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye
118. EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe
119. EHPAD de CETON Résidence NEYRET
120. EHPAD de CHANU Les Tilleuls
121. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE La Quincampoise
122. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage
123. EHPAD de CLECY Le Beau Site
124. EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité
125. EHPAD de CONCHES-EN-OUCHÉ
126. EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre
127. EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège
128. EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie
129. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls
130. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalla
131. EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Flandrière
132. EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal
133. EHPAD de DOZULE Résidence Topaze
134. EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe Les Matines
135. EHPAD de DUCEY Résidence Dellivet
136. EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade
137. EHPAD de FLEURY-SUR-ORNE Le Florilège
138. EHPAD de FONTENAY-LE-PESNEL Les deux fontaines
139. EHPAD de GRANVILLE Résidence l'Emeraude
140. EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel
141. EHPAD de LA CHAPELLE-D'ANDAINE Résidence L'Orée des Bois
142. EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury
143. EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment
144. EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel
145. EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées
146. EHPAD de LE HOULME La Source
147. EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie
148. EHPAD de LE SAP Audeln Lejeune
149. EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin
150. EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines

151. EHPAD de LIVAROT Saint Joseph
152. EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence
153. EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre
154. EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins
155. EHPAD de MAGNEVILLE Jourdan
156. EHPAD de MARIGNY Les Hortensias
157. EHPAD de MAROMME Le Village des Aubépins
158. EHPAD de MESNIL ESNARD Moulin des Prés
159. EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité
160. EHPAD de MONTVILLE Les Myosotis
161. EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs
162. EHPAD de NOTRE DAME DE BONDEVILLE Côte de Velours
163. EHPAD de PASSAIS Les Myosotis
164. EHPAD de PAVILLY La Madeleine
165. EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines
166. EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy
167. EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls
168. EHPAD de ROUEN La Pleiade
169. EHPAD de ROUEN Les Sapins
170. EHPAD de ROUEN Sacré Cœur
171. EHPAD de ROUEN Tiers Temps
172. EHPAD de RUGLES André Couturier
173. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY château Blanc ProBTP
174. EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy
175. EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques
176. EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence
177. EHPAD de SAINTE MERE EGLISE
178. EHPAD de SAINT LO Anne Leroy
179. EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie
180. EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roserale et SSIAD
181. EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire
182. EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe Les Matines
183. EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil
184. EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph
185. EHPAD de THAON Résidence du Parc
186. EHPAD de THURY HARCOURT Asile de Marie
187. EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas
188. EHPAD de TORIGNY-SUR-VIRE La Clairière des Bernardins
189. EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides
190. EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles
191. EHPAD de TREVIERES L'Hexagone
192. EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul
193. EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia
194. EHPAD de VASSY Les demeures des Glycines
195. EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne

196. EHPAD de VIMOUTIERS Résidence La Vie
197. EHPAD de VIRE Symphonia
198. EHPAD d'ECOUCHE
199. EHPAD d'ELLON Beau Soleil
200. EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité
201. EHPAD d'EVREUX Augustin Azemia
202. EHPAD d'EVREUX La Flandière
203. EHPAD d'EVREUX Villa la Providence
204. EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt
205. EHPAD d'HEROUILLE SAINT CLAIR Asialys
206. EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité
207. EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph
208. EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora
209. EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul
210. EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age
211. EHPAD du HAVRE Saint Just Le Havre
212. EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches
213. EHPAD Fondation Beaufrils de FORGES LES EAUX
214. EHPAD Jean Ferrat du TREPORT
215. EHPAD Korian Ville en Vert de BRETEUIL SUR ITON
216. EHPAD Lefebvre-Blondel-Dubus de GAILLEFONTAINE
217. EHPAD Les Jardins de Matisse de GRAND QUEVILLY
218. EHPAD Pierre Wadier de TRUN
219. EHPAD Public du Havre Les Escales
220. EHPAD Résidence Albert Jean de LUNERAY
221. EHPAD Résidence du Duc d'AUMALE
222. EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière
223. EPMS d'ORBEC Marie du Merle
224. EPSM de CAEN (CHS)
225. Espace Régional d'Education Thérapeutique (ERET)
226. Etablissement Public de Santé de BELLEME
227. Etablissement Public Départemental de GRUGNY
228. Fédération Hospitalière France (FHF)
229. Fédération Hospitalière Privée (FHP)
230. Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile (FNEHAD) de Normandie
231. FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
232. FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer
233. Fondation Bon Sauveur de La Manche
234. Fondation Hospitalière de LA MISERICORDE
235. GCS Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage
236. GCSMS Inter-établissements du Sud Manche MAIA Sud Manche EHPAD de REFFUVEILLE
237. Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)
238. HAD d'ARGENTAN Soins Santé
239. HAD de BAYEUX Soins Maintien à domicile du Bessin



240. HAD de CAEN Croix Rouge
241. Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabille
242. Hopital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)
243. Hôpital Local de SEES
244. Hopital local du NEUBOURG
245. Hôpital Privé de CAEN Saint Martin
246. Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire
247. Imagerie de ROUEN Les Deux Rives
248. IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs
249. IME/IMPRO du HAVRE La renaissance
250. IME/ITEP de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion
251. IMS de BOLBEC
252. Institut Inter-régional de Cancérologie TUBIANA
253. IREPS Instances Régionales d'Education et de Promotion de la Santé
254. IRIS Manche Tridépistage des Cancers de SAINT LO
255. ITEP Les Hogues Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
256. Korian d'OUISTREHAM Thalatta
257. Korian d'ALENCON Le Diamant
258. Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do
259. KORIAN de BUEIL Val Aux Fleurs
260. Korian de CAEN Brocéliande
261. Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde
262. Korian de LISIEUX Villa Bérat
263. Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye
264. Korian de PERRIERS-SUR-ANDELLE Jardin de l'Andelle
265. Korian de ROUEN Le Jardin
266. Korian de ROUEN Les Cent Clochers
267. Korian de VERNON Nymphéas Bleus
268. Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette
269. Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon
270. Korian d'IFS Côte Normande
271. Korian SAINT MARTIN D'AUBIGNY William Harvey
272. Le Normandy
273. MAIA Bocage Ormais
274. MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE
275. MAIA Orne Est
276. MAREDIA Maison Régionale du Diabète
277. MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Gulchainville
278. MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76
279. MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte
280. MAS d'EPAIGNES
281. MAS d'EVREUX Home Nicolas
282. MATHILDE Dépistage Cancers Sein et Colorectal de CAEN

283. MCE-M3C Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social
284. NormanDys Réseau de Santé Pédiatrique
285. Nouvel Hôpital de Navarre
286. Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY
287. Pôle Santé Ouest Cotentin - LES PIEUX
288. Polyclinique d'AVRANCHES La Baie
289. Polyclinique de DEAUVILLE
290. Polyclinique de SAINT LO La Manche
291. Polyclinique d'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE du Cotentin
292. Polyclinique du Parc
293. PSLA de CONDE SUR NOIREAU Avenir Santé
294. PSLA d'Honfleur de EQUEMAUVILLE (14)
295. PSLA de LA HAYE DU PUITTS
296. PSLA de L'AIGLE
297. PSLA de SAINT JAMES
298. PSLA de VILLEDIEU LES POELES
299. PSLA de VIRE
300. PSLA DEAUVILLE Côte Fleurie
301. PTA Vexin, Maison de Soins et de Promotion de la Santé de GAILLON
302. PTA Sud Eure de VERNEUIL SUR AVRE
303. P2RS Plateforme Régionale de Ressources et Santé de EVREUX
304. QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé
305. Radiologie CAEN Saint Martin
306. RBN-SEP Réseau Bas-Normand Sclérose En Plaques
307. RéPsyRED 76 Réhabilitation Psychosociale
308. Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA)
309. Réseau DOU SO PAL Réseaux territorial d'accompagnement et de soins palliatifs de l'Estuaire
310. Réseau ONCO Basse-Normandie
311. Réseau ONCO Normand
312. Réseau Périnatalité Haute Normandie
313. Réseau Respect
314. Résidence de la scie de SAINT CRESPIN
315. RESOPAL Territoire de Dieppe
316. RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine
317. RES-SEP Réseau Eure Seine Sclérose En Plaques
318. SESAME Autisme Normandie
319. Soigner Ensemble au Pays d'ALENCON
320. SOS Médecins de CAEN (14)
321. SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées
322. TELAP
323. UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot
324. Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé (URAASS)
325. Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) Normandie

- 326. URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Basse-Normandie
- 327. URPS Infirmiers Normandie
- 328. URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie
- 329. URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Basse-Normandie, Orthophonistes
- 330. XRAY

Sont convenus des stipulations suivantes :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS Normand'e-santé, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale réunie le **26 avril 2019**.

L'avenant 3 a pour objet :

- L'admission de nouveaux membres et partenaire associés au sein du GCS Normand'e-santé ;
 - Le retrait de membres du GCS Normand'e-santé ;
 - Les changements de collège de membres afin de correspondre à leur activité
- L'assemblée générale du **26 avril 2019**, a pris acte du **changement de dénomination** des membres délibératifs suivants :

Suite à la Fusion-Absorption de l'EHPAD La Madeleine de PAVILLY, modification de la dénomination du Centre Hospitalier de BARENTIN en Centre Hospitalier de l'Austreberthe à BARENTIN (Collège A « Établissements Sanitaires »)

Modification de la dénomination de la Clinique Pasteur d'EVREUX en Hôpital Privé Pasteur d'EVREUX (Collège A « Établissements Sanitaires »)

Modification de la dénomination du PSLA de VIRE en PSLA du Bassin de VIRE (Collège B – Collège « Villes »)

Modification de la dénomination de l'association Normandys en Association Régionale Normandys (ARN) (Collège D « Réseaux de santé et Structures Transversales »)

- L'assemblée générale du **26 avril 2019**, a pris acte du **changement de dénomination** des membres consultatifs suivants :

Modification de la dénomination de l'URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Basse-Normandie en URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie (collège D « Consultatif »)

Modification de la dénomination de l'URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Basse-Normandie Orthophonistes en URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie Orthophonistes (collège D « Consultatif »)

• **Ont adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **26 avril 2019**, les **membres délibératifs** suivants :

Collège A « Établissements Sanitaires »

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| 1. Hôpital-HAD Croix Rouge Française | BOIS GUILLAUME (76) |
| 2. Polyclinique de LISIEUX | LISIEUX (14) |

Collège B « Ville »

- | | |
|--|-----------------------------|
| 3. Imagerie Médicale du 109 | FLERS (61) |
| 4. Maison de Santé du Pays Neufchatelois | NEUFCHATEL EN BRAY (76) |
| 5. MAIRIE - Association Télémédecine | SAINT GEORGES ROUELLEY (50) |
| 6. Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigle | SAINT PAIR SUR MER (50) |
| 7. Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais | LE HAVRE (76) |

Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

- | | |
|--|------------------------------------|
| 8. ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale | CHERBOURG EN COTENTIN (50) |
| 9. ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte | HEROUVILLE ST CLAIR (14) |
| 10. EHPAD Lechanteur | AGON COUTAINVILLE (50) |
| 11. EHPAD Ellsabeth Vezard | BARENTON (50) |
| 12. EHPAD Résidence des Merisiers | BRECEY (50) |
| 13. EHPAD La Maison de Brionne | BRIONNE (27) |
| 14. EHPAD Maison de la Bucaille | CHERBOURG EN COTENTIN (50) |
| 15. EHPAD Lemarchand | ENVERMEU (76) |
| 16. EHPAD Les 3 Provinces | LE TEILLEUL (50) |
| 17. EHPAD Foyer Saint Joseph | ROUEN (76) |
| 18. EHPAD Le Belvédère | SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL (14) |
| 19. EHPAD Résidence Le Bois de la Rose | SAINT ANDRE DE L'EURE (27) |
| 20. EHPAD Résidence St Gatien | SAINT GATIEN DES BOIS (14) |
| 21. EHPAD L'Horizon | SAINT GEORGES DES GROSEILLERS (61) |
| 22. EHPAD Les Lices-Jourdan | ST SAUVEUR LE VICOMTE (50) |
| 23. KORIAN Rive de Sélune | LE TEILLEUL (50) |
| 24. KORIAN La Risle | RUGLES (27) |
| 25. EHPAD Résidence Massé de Corneilles | BLANGY SUR BRESLES (76) |

Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »

- | | |
|---|-----------|
| 26. Dépistage des Cancers Centre Coordination Normandie | CAEN (14) |
| 27. PlaNETh Patient | CAEN (14) |

Collège F « Partenaires Associés »

- | | |
|-------------------|-----------|
| 28. Ville de CAEN | CAEN (14) |
|-------------------|-----------|

• **Se sont retirés** du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **26 avril 2019**, les **membres délibératifs** suivant :

1. L'IREPS Basse-Normandie

Suite au jugement du 26/09/2018 de liquidation juridique de la clinique Saint Dominique

2. Clinique Saint Dominique de Flers

Suite à la Fusion-Absorption par l'EHPAD Les Lices-Jourdan de ST SAUVEUR LE VICOMPTE, retrait de :

3. EHPAD Jourdan de MAGNEVILLE (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »)

Suite à la Fusion-Absorption par PlanETH Patient, retrait de :

4. Marédia (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

5. ERET (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

Suite à la Fusion-Absorption par Dépistage des Cancers Centre Coordination Normandie, retrait de :

6. IRIS Manche Tridépistage des Cancers (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

7. MATHILDE Dépistage Cancers Sein et Colorectal (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

Suite à la Fusion-Absorption par Centre Hospitalier de l'Austreberthe à BARENTIN, retrait de :

8. EHPAD La Madeleine de PAVILLY (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »)

• **Ont changé de collège**, sur décision de l'assemblée générale du 26 avril 2019, les membres délibératifs suivant :

L'HAD SIAD du BESSIN du Collège A « Établissements Sanitaires » au Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

L'HAD Soligner Ensemble au Pays d'ALENCON du Collège A « Établissements Sanitaires » au Collège B – Collège « Villes »

Article III : Modification de l'annexe 1

L'annexe 1 à la convention constitutive du Groupement est modifié comme suit :

Annexe 1 – Liste des Membres par collège et répartition du capital

Collège A – Collège « Établissements Sanitaires »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
ANIDER	Association de type loi 1901	11 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme CAUJET Christelle	16,85 €	0,3371%
Centre François Badesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé	3 avenue du Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André	16,85 €	0,3371%
Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé - ESPIC	Rue d'Amiens 76000 ROUEN	M. VERA Pierre	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'ALENCON- MAMERS	Établissement public de santé	24 rue de Fresnay BP 354 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'ARGENTAN	Établissement public de santé	47 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN	Mme COURTOIS Brigitte	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB	Établissement public de santé	13 rue de Nesmond BP 18127 14400 BAYEUX	M. FERRENDIER Olivier	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE	Établissement public de santé	rue des Menneries 50406 GRANVILLE	M. ALLOMBERT Joanny	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre Hospitalier de BERNAY	Établissement public de santé	5 Rue Anne de Ticheville – BP 353 27303 BERNAY CEDEX	M. CHARBOIS Laurent	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de CARENTAN	Établissement public de santé	1 avenue Qui-Qu'en-Grogne 50500 CARENTAN	Mme POSTEL Laurence	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC	Établissement public de santé	46 rue du Val de Saire 50102 CHERBOURG OCTEVILLE	M. MORIN Maxime	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de COUTANCES	Établissement public de santé	rue de la gare 50200 COUTANCES	M. LUGBULL Thierry	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie	Établissement public de santé	chemin de la Plane 14600 HONFLEUR	M. JEZEQUEL Yannig	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de DARNETAL Duréou-Lavoisier	Établissement public communal d'hospitalisation	116 Rue Louis Pasteur BP 18 76161 DARNETAL	Mme PASQUIER Estelle	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de DIEPPE	Établissement public de santé	CS 20219 Avenue Pasteur 76202 DIEPPE CEDEX	M. AUTRET Jean-Yves	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de FALAISE	Établissement public de santé	BP 59 Boulevard Bergagnes 14700 FALAISE	Mme COURTOIS Brigitte	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod	Établissement public de santé	rue Eugène Garnier 61100 FLERS	M. TEUMA David	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de GISORS Vexin	Etablissement public de santé	Route de Rouen – BP 83 27140 GISORS	M. LISMONDE Jean-Marc	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY	Établissement public de santé	30 avenue de la 1ère Armée Française 76220 GOURNAY-EN-BRAY	M. DELAHAIS Olivier	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de L'AGLE	Établissement public de santé	10 rue du Docteur Frinault BP 189 61305 L'AGLE	M. LE BRIERE Jérôme	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN	Etablissement public de santé	17 Rue Pierre et Marie Curie 76360 BARENTIN	Mme PASQUIER Estelle	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques	Etablissement public établissement hospitalier	Quai Enguerrand de Marigny 27705 LES ANDELYS	Mme CARDALAGUET Marianne	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine	Établissement public de santé	19 Avenue du Président René Coty 76170 LILLEBONNE	Mme PEREZ Tina	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson	Établissement public de santé	4 rue Roger Alni 14100 LISIEUX	M. GRAINDORGE Eric	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre Hospitalier de MONT-SAINT-AIGNAN Le Belvédère	Établissement public de santé	72 Rue Louls Pasteur – BP 45 76131 MT ST AIGNAN CEDEX	M. BLOCH Yves	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine	Établissement public de santé	9 rue de Longny 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. LEVERT Hervé	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson	Établissement public de santé	18 rue de la 30ème Division Américaine 50140 MORTAIN	M. GLEVAREC Vincent	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY	Établissement public de santé	4 Route de Gaillefontaine 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle	Établissement public de santé	64 Route de Lisieux 27504 PONT-AUDEMER Cedex	M. ANQUETIL Bruno	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de PONT-L'EVEQUE	Établissement public de santé	9 rue de Brossard 14130 PONT L'EVEQUE	Mme CORNIBE Lydie	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran	Établissement public de santé	7 chaussée ville Chereil 50170 PONTORSON	M. BLOT Stéphane	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de SAINT LO Mémorial France-Etats-Unis	Établissement public de santé	715 rue Dunant 50000 SAINT LO	M. LUGBULL Thierry	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT	Établissement public de santé	place de Bretagne 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT	M. GLEVAREC Vincent	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de SAINT-JAMES	Établissement public de santé	37 rue du Docteur Legros 50240 SAINT JAMES	M. GLEVAREC Vincent	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC	Établissement public de santé	8 Avenue du Général de Gaulle 76450 SAINT ROMAIN DE COLBOSC	Mme GERARD Isabelle	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large	Établissement public de santé	17 Rue Jeanne Armand Colin - BP 48 76460 SAINT VALERY EN CAUX	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit	Établissement public de santé	8 Avenue de la Libération 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VINCENZUTTI Lucien	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray	Établissement public de santé	4 Rue Paul Eluard - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VINCENZUTTI Vincent	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE	Établissement public de santé	101 Boulevard des poissonniers 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE	Mme MILLAN Nelly	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES	Établissement public de santé	12 rue Jean Gasté 50800 VILLEDIEU LES POELES	M. PRIVAT Erwan	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot	Établissement public de santé	2 rue du Docteur Marescot 61120 VIMOUTIERS	Mme JEZEQUEL Nathalie	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier de VIRE	Établissement public de santé	4 rue Emile Desvaux 14500 VIRE	M. TROUCHAUD David	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'EU	Établissement public de santé	2 Rue de Clèves 76260 EU	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine	Établissement public de santé	Rue Léon Schwartzberg 27015 EVREUX CEDEX	M. CHARBOIS Laurent	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre	Établissement public de santé	62 Rue de Conches 27022 EVREUX CEDEX	M. WATERLOT Patrick	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises	Établissement public de santé	100 avenue du Président François Mitterrand 76400 FECAMP	M. LEFEVRE Richard	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE- MACE Les Andaines	Établissement public de santé	rue Sœur Marie Boitier 61600 LA FERTE-MACE	M. PONCHON François	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF- LOUVIERS-VAL DE REUIL	Établissement public de santé	Rue du Docteur Villers Saint Aubin les Elbeuf - BP 310 76503 ELBEUF cedex	Mme HAMON Véronique	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre Hospitalier Universitaire de CAEN	Établissement public de santé	avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	M. MARIE Frédéric	16,85 €	0,3371%
Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN	Établissement public de santé	1, Rue de Germont 76000 ROUEN	Mme DESJARDINS Véronique	16,85 €	0,3371%
Clinique Bergouignan d'EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	1 Rue du Dr Bergouignan 27025 EVREUX CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	16,85 €	0,3371%
Clinique d'ALENCON	Établissement Privé de santé	62 rue Candie 61000 ALENCON	M. BERARD Pierre-François	16,85 €	0,3371%
Clinique de L'Abbaye FECAMP	Société anonyme	104 avenue Pdt F Mitterrand 76400 FECAMP	Mme DUQUENNOY Camille	16,85 €	0,3371%
Clinique de L'Europe ROUEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	28, Rue de Méridienne – BP 2048 X 76040 ROUEN CEDEX	Mme ARIMANE Odile	16,85 €	0,3371%
Clinique des Essarts GRAND-COURONNE	Société anonyme	Rue du mur crenelé 76530 GRAND COURONNE	Mme CADET Lyliia	16,85 €	0,3371%
Clinique Des Ormeaux LE HAVRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	36 Rue Marceau - BP 70141 76600 LE HAVRE	M. NIJOU-NGNINKEU Bertin	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES	Etablissement Privé de santé	3 bis rue de la Croûte 50200 COUTANCES	M. TATARD Ivan	16,85 €	0,3371%
Clinique du Cèdre BOIS- GUILLAUME	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	16,85 €	0,3371%
Clinique Hemera YVETOT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	25 Rue Félix Faure - BP 177 76195 YVETOT CEDEX	M. WAECHTER Emmanuel	16,85 €	0,3371%
Clinique Les Portes de l'Eure VERNON	Société par Actions Simplifiée (SAS)	1 Rue Bonaparte 27200 VERNON	M. SAVINO	16,85 €	0,3371%
Clinique Mathilde ROUEN	Société Anonyme (SASU)	7 Boulevard de l'Europe - BP 1128 76175 ROUEN CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	16,85 €	0,3371%
Clinique Megival SAINT-AUBIN- SUR-SCIE	Société anonyme à directoire	1328 avenue de la Maison Blanche 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	Mme POUSSE Marie Christine	16,85 €	0,3371%
Clinique Saint Antoine BOIS- GUILLAUME	Société anonyme	696 Rue Robert Pinchon 76230 BOIS-GUILLAUME CEDEX	Mme CHASTAN Delphine	16,85 €	0,3371%
Clinique Saint Hilaire ROUEN	Société anonyme	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. MARTIN Mathias / FAYARD Laurent	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne	Établissement public de santé	31 rue Anne-Marie Jahouvey - BP 358 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	16,85 €	0,3371%
EPSM de CAEN (CHS)	Établissement public de santé	15 ter rue Saint-Ouen 14000 CAEN	M. LANGUMIER Fabrice	16,85 €	0,3371%
Etablissement Public de Santé de BELLEME	Établissement public	4 et 28 rue du Mans - BP 104 61130 BELLEME	M. LEVERT Hervé	16,85 €	0,3371%
Fondation Bon Sauveur de La Manche	Établissement privé d'intérêt collectif	65 rue de Baltimore CS 71308 50008 SAINT LO CEDEX	M. BERTRAND Xavier	16,85 €	0,3371%
Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde	Fondation	15 rue des Fossés Saint Julien BP 100 14008 CAEN CEDEX 1	Mme KRIKORIAN Myriam	16,85 €	0,3371%
Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)	Etablissement public établissement hospitalier	BP 24 76083 LE HAVRE Cedex	M. Martin TRELAT	16,85 €	0,3371%
HAD de CAEN Croix Rouge Française	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	5 rue Saint-Vincent de Paul BP 85412 14000 CAEN	Mme CHERRIERE Mailka	16,85 €	0,3371%
Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle	Etablissement public de santé	165 Rue Pasteur - BP 8 27310 BOURG ACHARD	Mme MAILLARD Brigitte	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Hôpital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musée (Fondation La Renaissance Sanitaire)	Etablissement public de santé	BP 119 27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme PALLADITCHEFF Catherine	16,85 €	0,3371%
Hôpital local de SEES	Etablissement Public	79 rue de la république 61500 SEES	M. LEBRIERE Jérôme	16,85 €	0,3371%
Hôpital local du NEUBOURG	Etablissement public de santé	25 Rue du Général de Gaulle 27110 LE NEUBOURG	M. SNYERS Gérard	16,85 €	0,3371%
Hôpital privé de CAEN Saint Martin	Etablissement Privé de santé	18 rue Roquemonts CS 15022 14050 CAEN CEDEX 4	M. BOUCHARD Raphaël	16,85 €	0,3371%
Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire	Société anonyme	505 Rue Irène Joliot Curie BP 90011 76620 LE HAVRE	M. VALAT Stéphane	16,85 €	0,3371%
Hôpital privé Pasteur EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	58 bd Pasteur 27025 EVREUX CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	16,85 €	0,3371%
Hôpital-HAD Croix-Rouge Française BOIS GUILLAUME	Etablissement de santé privé d'intérêt collectif	Chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME	Mme CHERRIERE Mailka	16,85 €	0,3371%
Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA	Etablissement Privé de santé	38 rue Brocéliande 14000 CAEN	Mme FOUCHAUX Sonia	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA	Etablissement Privé de santé	le Haut Bosq 50190 SAINT MARTIN D'AUBIGNY	M. TAKOUGNADI Stanislas	16,85 €	0,3371%
Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA	Etablissement Privé de santé	rue Anton Tchekhov 14123 IFS	Mme GUILLET Corinne	16,85 €	0,3371%
Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA	Etablissement Privé de santé	40 Boulevard Boivin Champeneaux 14150 OUISTREHAM	M. DUMONT Arnaud	16,85 €	0,3371%
Le Normandy	Société par Actions Simplifiée	1 rue Jules Michelet 50400 GRANVILLE	M. LEBON Franck	16,85 €	0,3371%
Polyclinique d'AVRANCHES La Bale	Etablissement Privé de santé	1 avenue du Quesnoy St Martin des Champs 50300 AVRANCHES	Mme TESSIER Véronique	16,85 €	0,3371%
Polyclinique de CAEN Le Parc	Société Anonyme (SA)	20 avenue Capitaine Georges Guynemer 14052 CAEN CEDEX 4	M. KOWALCZYK Samuel	16,85 €	0,3371%
Polyclinique de DEAUVILLE	Etablissement Privé de santé	8 La Brèche du Bois RD 62 14113 CRICQUEBOEUF	M. DE LA BOURDONNAYE Tanguy	16,85 €	0,3371%
Polyclinique de LISIEUX	MCO privé	175 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. DE LA BOURDONNAYE Tanguy	16,85 €	0,3371%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Polyclinique de SAINT LO La Manche	Etablissement Privé de santé	45 rue Koénig 50000 SAINT LO	M. SUSS Philippe	16,85 €	0,3371%
Polyclinique d'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE du Cotentin	Etablissement Privé de santé	Avenue du Thivet 50220 EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme LEGOUPIL Béatrice	16,85 €	0,3371%

Collège B – Collège « Ville »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
HAD Soigner Ensemble au Pays d'ALENCON	Association déclarée	63 bis rue d'Alençon 61250 CONDE SUR SARTHE	M. BAROUKH Claude	51,72 €	1,0345%
ADOC Association Déploiement Outils Communicants	Association de type loi 1901	URPS - 7 rue du 11 Novembre 14000 CAEN	M. FAROY Francis	51,72 €	1,0345%
Association Télé médecine de SAINT GEORGES	Association	mairie 26 Grande Rue 51720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY	Mme JOSROLAND Suzy	51,72 €	1,0345%
CCAS de DIVES SUR MER	Centre Communal d'Action Sociale	2 Avenue des Résistants BP 60020 14161 DIVES SUR MER	M. MOURARET Pierre	51,72 €	1,0345%
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité	Société Mutualiste	Pôle de Santé Argouges 42 rue de Beauvais 14400 BAYEUX	M. BODIN Tanguy	51,72 €	1,0345%
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité	Société Mutualiste	34 rue Gaston Manneville 14160 DIVES SUR MER	M. BODIN Tanguy	51,72 €	1,0345%
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité	Société Mutualiste	58 Avenue de la cavée 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. BODIN Tanguy	51,72 €	1,0345%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU Croix Rouge Française	Association de type loi 1901	Croix Rouge Française Centre de Santé Infirmier 9 bis rue du Pont Cel 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme FIQUET LEVEQUE Corinne	51,72 €	1,0345%
CIM - Centre d'Imagerie Médicale Saint Quentin	SCM Imagerie Médicale	31 Rue Saint-Quentin 14400 BAYEUX	Mme SERRA Paola	51,72 €	1,0345%
HAD d'ARGENTAN Soins Santé	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	16/18 rue de la Poterie 61200 ARGENTAN	Mme RICHARD Anne	51,72 €	1,0345%
Imagerie Médicale des Deux RIVES ROUEN	Groupement d'intérêt économique	2 Boulevard de la Marne 76000 ROUEN	M. LARDENOIS Laurent	51,72 €	1,0345%
Imagerie Médicale du 109 FLERS	SEL	109 rue de Messei 61100 FLERS	M. HURTIER Olivier	51,72 €	1,0345%
Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER	Société Interpersonnelle de Soins Ambulatoire	437 Rue de Vieux Château 50380 SAINT PAIR SUR MER	M. KESHVADI Arash	51,72 €	1,0345%
Maison de santé du Pays Neufchâtelais NEUFCHATEL EN BRAY	SISA USB	8 route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. SCHUERS Matthieu	51,72 €	1,0345%
Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY	En cours	Mairie 50210 RONCEY	M. LANÉRY François	51,72 €	1,0345%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Route du Rozel 50340 LES PIEUX	M. GRAS Jean-Michel	51,72 €	1,0345%
PSLA de CONDE SUR NOIREAU Avenir Santé	Association de type loi 1901	Cabinet Médical - Pôle Vaulleuard - 9 bis rue du Ponce 14110 CONDE SUR NOIREAU	M. LEMONNIER Franck	51,72 €	1,0345%
PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Maison Médicale CréActive Place - BP 2292 14800 DEAUVILLE	M. SAINMONT Nicolas	51,72 €	1,0345%
PSLA de LA HAYE DU PUITTS	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	9 rue des Aubépines LA HAYE DU PUITTS 50250 LA HAYE	Mme ROULAND Emilie	51,72 €	1,0345%
PSLA de L'ANGLE	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	1 rue du Pont du Moulin 61300 L'ANGLE	M. COLASSE Patrick	51,72 €	1,0345%
PSLA de SAINT JAMES	Société civile de moyens	13 route d'Antrain 50240 SAINT JAMES	M. MARCONNET David	51,72 €	1,0345%
PSLA de VILLEDIEU LES POELES	Société civile de moyens	24 rue du Général de Gaulle 50800 VILLEDIEU-LES-POELES	M. BATAILLE Olivier	51,72 €	1,0345%
PSLA de VIRE du Bessin	Association de type loi 1901	5 rue Notre Dame 14500 VIRE	M. DANNET Franck	51,72 €	1,0345%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
PSLA du Canton d'Honfleur	Maison de santé Multi-sites	302 Chemin de la Butte 14600 EQUERMAUVILLE	Mme BRULLARD-DELAMARE Sandrine	51,72 €	1,0345%
Radiologie de CAEN Saint Martin	Société par Actions Simplifiée (SAS)	18 rue des Roquemonts 14000 CAEN	M. PIEL Gérard	51,72 €	1,0345%
SELARL de médecins ILC M TUBIANA	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Centre Jean Bernard 9 rue Beauverger 72000 LE MANS	Mme WEBER Virginie	51,72 €	1,0345%
Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais	Association de type loi 1901	Cabinet Charles Romme 118 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE	M. BLONDET Matthieu	51,72 €	1,0345%
SOS Médecins CAEN	Association de type loi 1901	3 place Jean Nouzille 14000 CAEN	M. GUILLEMETTE Eric	51,72 €	1,0345%
X-RAY Expert en radiologie	Société d'exercice libéral par action simplifiée	505 Rue Irène Joliot Curie Maison Médicale 76620 LE HAVRE	Dr PUECH Nicolas	51,72 €	1,0345%

Collège C – Collège « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale	Association	1 rue Michel Petruccianni La Glacierie 50470 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GRUSON Luc	5,38 €	0,1075%
ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte	Association	1 Impasse des Ormes CS 80070 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme ROCHE Dominique	5,38 €	0,1075%
ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoolologie et Addiction	Association de type loi 1901	82 Boulevard Dunois 14000 CAEN	Mme CARPENTIER Mireille	5,38 €	0,1075%
ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées	Association de type loi 1901	10 Chemin de la Grippé 61400 MORTAGNE AU PERCHE	Mme GALEA Nathalie	5,38 €	0,1075%
CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Marthilde de Normandie	Centre Communal d'Action Sociale	45 rue de Bernières CS 80225 14012 CAEN CEDEX 1	M. DUJOLS Thibault	5,38 €	0,1075%
CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique	Établissement public local et médico-social	57 Rue Aristide Briand 27120 PACY SUR EURE	M. TRIQUET Jérôme	5,38 €	0,1075%
CMPP et CAMSP de la Manche - Centre médico-psycho-pédagogique	Association de type loi 1901	50 rue de la Poterne 50000 SAINT LÔ	M. FAGNEN Jean Louis	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole	Association déclarée	6, avenue de Giattbach 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. BISCAY Philippe	5,38 €	0,1075%
CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM	Régime général de sécurité sociale	32 avenue du Docteur Joly 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	Mme NAOUI Haïat	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur	Etablissement Social et Médico-Social Communal	21 rue Fernand Lechanteur 50230 AGON COUTAINVILLE	M. BENSMINA Amar	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie	Société Anonyme (SA)	15 rue de la Sénatorerie 61000 ALENCON	Mme PRIMA Stéphanie	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou	Etablissement Social et Médico-Social Communal	17 Route de Troarn Le Fresne 14370 ARGENCES	Mme DUBUCS Véronique	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay 61430 ATHIS DE L'ORNE	Mme MARTIN Nathalie	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'AUBE Résidence Opale	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Brethel 61270 AUBE	M. DEWEVRE Ludovic	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'AUMAIE Résidence du Duc	Etablissement Social et Médico-social	3 Rue Soeur Badiou 76390 AUMAIE	Mme MEHEUT Valentine	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie	Fondation	21 Rue du Dr Eugène Béchet 50300 AVRANCHES	Mme Soeur MARIE AGNES	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	52 bis rue de Verdun 50300 AVRANCHES	Mme TROTTE Marie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BARENTON Elisabeth Vézard	Établissement social et médico-social communal	162 rue de Montégise 50720 BARENTON	M. VIVIER Laurent	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches	Société Anonyme	10 Rue des Petites Chaussées 14112 BIEVILLE-BEUVILLE	Mme LEGER Jennyfer	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Cornailles	Établissement social et médico-social communal	8 Rue du Petit Fontaine 76340 BLANGY SUR BRESLES	M. DELIEZ Franck	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude	Etablissement Privé à but lucratif	18 Rue des Blés d'Or 14540 BOURGUEBUS	Mme CORDRAY Sandrine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers	Fonction Publique Territoriale	1 boulevard des Merisiers 50370 BRECEY	Mme MAHE Françoise	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON	Etablissement public de santé	230 Rue du Général Lederc 27160 BRETEUIL-SUR-ITON	Mme MILLAN Nelly	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil	Société anonyme	1-3 rue du Val 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	Mme THIAM Paule	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Les Chanterelles	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Route de Caillouet - Lieu dit La Moissonnière 14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE	M. PANNIER Philippe	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne	Établissement social et médico-social communal	3 rue Jean Jaurès 27800 BRIONNE	Mme SAUVEPLANE Catherine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BRIOUZE Notre Dame	Association de type loi 1901	28 rue Saint Gervais 61220 BRIOUZE	Mme LE DANTEC Florence	5,38 €	0,1075%
EHPAD de BUCHY Gilles Martin	Établissement social et médico-social communal	397 Route de Rocquemont 76750 BUCHY	M. LE MESTRE Christophe	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAEN Beaulieu	SA	53 Boulevard G. Pompidou 14000 CAEN	Mme MARABETI Sandrine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge Française	Etablissement Privé à but non lucratif	15 rue Guillaume Trébutien 14000 CAEN	Mme SEON Pauline	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean	Établissement public de santé	19-21 rue Maiflâtre 14000 CAEN	Mme BERTIN Agnès	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de CAEN La Demi Lune Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	10 Avenue de Paris 14000 CAEN	M. KAPFER Gaëtan	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAEN La Palmerale Groupe Les Matines	SAS	2 rue Renée Cassin 14000 CAEN	Mme GREGOIRE Emilie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAEN Saint Benoit	Établissement Privé à but non lucratif	6 rue de Maïon 14000 CAEN	Mme HAUBERT Stéphanie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAGNY Les Orchidées	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	11 Rue de Grantôt 14630 CAGNY	M. VINCLET Clément	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Hôtel Hébert 50200 CAMBERNON	M. PAYSANT Frédéric	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat Mutualité	Organisme mutualiste	Allée de Fiore 76380 CANTELEU	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CARQUEBUT	Établissement Social et Médico- Social Communal	6 rue Jacques Désiré Perrotte 50480 CARQUEBUT	M. LEBRETON Bertrand	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés	Établissement social et médico- social communal	Rue Albert Louvel 61320 CARROUGES	Mme COURTOIS Brigitte	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure	Société par action simplifiée	27 route de Caen 14240 CAUMONT L'EVENTE	Mme MAIRAND Carole	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CERENCES Lemprière- Lefebvre	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	25 rue principale 50510 CERENCES	M. LEMAITRE Stéphane	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye	Fondation reconnue d'utilité publique	13 Avenue 2ème Division Indian Head 50680 CERISY LA FORET	Mme MALAPEL Sophie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe	Établissement public de santé	3 rue de l'Hospice 14220 CESNY BOIS HALBOUT	Mme GUILLO Delphine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CETON Résidence Neyret	Société Anonyme (SA)	26 Rue Jean Moulin 61260 CETON	Mme NACHBAUR Nicole	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CHANU Les Tilleuls	Établissement social et médico- social communal	2 Chemin des Pommiers 61800 CHANU	M. THIEBE Eric	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Bucaille	Établissement social et médico- social	7 rue de la Bucaille 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GUIFFARD Antoine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CHERBOURG- OCTEVILLE La Quincampoise	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	19 rue du Général de Gaulle BP 67 50130 CHERBOURG OCTEVILLE	Mme LEGRAND Vanessa	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage	Etablissement Privé à but non lucratif	40 avenue Etienne Lecarpentier 50100 CHERBOURG	M. SLAVIC Vincent	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CLECY Le Beau Site	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Rue du Beau Site 14570 CLECY	M. TITH Stéphane	5,38 €	0,1075%
EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité	Société Mutualiste	1 rue Victor Hugo 14460 COLOMBELLES	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CONCHES-EN-OUICHE	Etablissement public communal d'hospitalisation	25 Rue du Docteur Paul Guilbaud 27190 CONCHES EN OUCHE	M. MIYEMECK André	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre	Etablissement public de santé	87 rue Saint Martin BP 90 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme DILASSER Aurélie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège	Association de type loi 1901	10 rue des Artisans 61250 CONDE SUR SARTHE	M. RANNOU Bertrand	5,38 €	0,1075%
EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Route de Coulonges 61170 COULONGES SUR SARTHE	Mme BOUL Evelyne	5,38 €	0,1075%
EHPAD de COURSEUILLES-SUR-MER Les Tilleuls	Association de type loi 1901	Lotissement les Tilleuls 14470 COURSEUILLES SUR MER	M. DAHLAB Isaac	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia	Société Mutualiste	1 Chemin de la Délivrande 14470 COURSEULLES SUR MER	Mme GILBERT Gwael	5,38 €	0,1075%
EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Flandrière	Établissement social et médico-social communal	4 rue Georges Herbert 76250 DEVILLE LES ROUEN	Mme PLAUD Isabelle	5,38 €	0,1075%
EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal	Établissement social et médico-social Intercommunal	6 rue de Bourgogne 14400 DOUVRES LA DELIVRANDE	Mme LE DIZES Gaëlle	5,38 €	0,1075%
EHPAD de DOZULE Résidence Topaze	Société par Actions Simplifiée (SAS)	2 rue Rocquépine 14430 DOZULE	Mme JAMES Karine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano 14430 DOZULE	Mme CHARLON Bénédicte	5,38 €	0,1075%
EHPAD de DUCEY Résidence Delivet	Établissement public de santé	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme BUTAULT Anne-laure	5,38 €	0,1075%
EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade	Etablissement Privé à but non lucratif	La Campagne 50340 FLAMANVILLE	Mme CHELKA Valérie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Florilège	Etablissement Privé à but lucratif	26 Grande Rue 14123 FLEURY SUR ORNE	M. VILLEROY Samuel	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	15 Route de Tilly Sur Seules 14250 FONTENAY LE PESNEL	M. RENOU Thomas	5,38 €	0,1075%
EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufils	Etablissement Social et Médico-social	7 Boulevard Nicolas Thiesse 76440 FORGES LES EAUX	M. GUILARD Christophe	5,38 €	0,1075%
EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondel-Dubus	Etablissement Social et Médico-social	Place Lefebvre Blondel 76870 GAILLEFONTAINE	M. GUILARD Christophe	5,38 €	0,1075%
EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse	Etablissement Social et Médico-social	1 Rue Albert Lebourg BP 90223 76123 GRAND QUEVILLY CEDEX	M. VENARD Jean-Marc	5,38 €	0,1075%
EHPAD de GRANVILLE L'Emeraude	Société Anonyme (SA)	225 Rue Jeanne Jugan 50400 GRANVILLE	Mme MOY Magaly	5,38 €	0,1075%
EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel	Etablissement Privé à but lucratif	54 rue Jean Rostand 50400 GRANVILLE	M. PAYSANT Frédéric	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINE Résidence l'Orée des Bois	Établissement public de santé	42 rue de Bagnoles 61140 LA CHAPELLE D'ANDAINE	M. VIVIER Laurent	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury	Établissement social et médico-social communal	95 Route de Rouen 76220 LA FEUILLIE	M. LE MESTRE Christophe	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment	Etablissement Privé à but non lucratif	Rue Pierre et Marie Curie 50470 LA GLACERIE	M. SLAVIC Vincent	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel	Établissement social et médico-social communal	9 avenue Ernest Corbin 50320 LA HAYE PESNEL	Mme GHAZALI Latifa	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées	Etablissement Privé à but lucratif	Le Plessis 14130 LE BREUIL EN AUGÉ	M. AMELINE Philippe	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LE HOULME La Source	Centre communal d'action sociale (CCAS)	8 Rue du 8 Mai 1945 - BP31 76770 LE HOULME	Mme DAMAS Claudine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LE MESNIL-ESNARD	Etablissement Social et Médico-Social Communal	7 rue de Saintonge 76240 LE MESNIL-ESNARD	M. VIGNESOULT Hervé	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Tournières 14330 LE MOLAY LITTRY	M. LEMARCHAND Mathieu	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune	Association de type loi 1901	38 rue du Bois Besnard 61470 LE SAP	Mme ROBILLARD Joëlle	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin	Société à responsabilité limitée unipersonnelle	La Louvetière 61470 LE SAP	Mme PHELIPEAU Isabelle	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de LE TEILLEUL Les 3 Provinces	Etablissement public Autonome	4 rue des Ecoles 50640 LE TEILLEUL	M. VIVIER Laurent	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opallines	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	1200 Route de Thury Harcourt 14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS	M. GUIARD Jean-Luc	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LIVAROT Saint Joseph	Association de type loi 1901	55 rue du Général Leclerc 14140 LIVAROT	Mme MEDES Claude	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence	Association de type loi 1901	2 rue du Docteur Jean Vivarès 61290 LONGNY AU PERCHE	Mme BOUVIER Patricia	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre	Etablissement Privé à but lucratif	12 rue Marin Labbé 14530 LUC SUR MER	Mme PASSAVANT Céline	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LUNERAY Résidence Albert Jean	Etablissement Social et Médico-social	5 Rue du Val Midrac 76810 LUNERAY	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	5,38 €	0,1075%
EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins	Autre établissement public local à caractère administratif	4 Chemin Ste Croix Mesnil 27480 LYONS LA FORET	Mme CARDALIAGUET Marianne	5,38 €	0,1075%
EHPAD de MARGNY Les Hortensias	Etablissement Privé à but non lucratif	36 rue du 13 juin 1944 50570 MARGNY LE LOZON	Mme LEROUGE Carole	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de MAROMME Le Village des Aubépins	Etablissement public local social et médico-social	16 Rue de la République 76150 MAROMME	Mme MONGAUX-MASSE Marie-Pascale	5,38 €	0,1075%
EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité	Société Mutualiste	111 Rue Emile Zola 14120 MONDEVILLE	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD de MONTVILLE Les Myosotis	Établissement social et médico-social communal	rue Ernest delaporte 76710 MONTVILLE	Mme MONGAUX-MASSE Marie-Pascale	5,38 €	0,1075%
EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Place de l'Eglise 14620 MORTEAUX COULIBOEUF	Mme LESAGE Rachel	5,38 €	0,1075%
EHPAD de NOTRE DAME DE BONDEVILLE La Côte de Velours	Etablissement Public Autonome	3 Rue de l'Abbaye 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Mme MONGAUX-MASSE	5,38 €	0,1075%
EHPAD de PASSAIS Les Myosotis	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Chemin de la Ronnerie 61350 PASSAIS	Mme LE BARRON Sandrine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines	Etablissement Social et Médico-Social Communal	14 rue St Martin 50410 PERCY	M. BROSSAT Jean-Michel	5,38 €	0,1075%
EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy	Établissement public communal d'hospitalisation	10 Rue Bastogne - BP 28 50190 PERIERS	M. BERTHE Pierre	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls	Centre Intercommunal d'Action Sociale	Le Bourg 50520 REFFUVEILLE	Mme HUCHET Marie-Paule	5,38 €	0,1075%
EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet	Établissement social et médico-social communal	3 Avenue Winston Churchill 76490 CAUDEBEC EN CAUX	M. BAVARD Bruno	5,38 €	0,1075%
EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 rue de la Cage 76000 ROUEN	M. LEROY Thierry	5,38 €	0,1075%
EHPAD de ROUEN La Pleiade	Centre communal d'action sociale (CCAS)	16 Rue Jacques Fourray 76100 ROUEN	M. EMO Jean-Luc	5,38 €	0,1075%
EHPAD de ROUEN Les Sapins	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	22 Allée Charles Gros 76000 ROUEN	M. POISSON Johann	5,38 €	0,1075%
EHPAD de ROUEN Sacré Cœur d'Ernemont	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	7 Rue d'Ernemont 76000 ROUEN	Mme THIERRY Caroline	5,38 €	0,1075%
EHPAD de ROUEN Tiers Temps	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	86-88 Rue des Bons Enfants 76000 ROUEN	Mme ELLEBOODE Laurence	5,38 €	0,1075%
EHPAD de RUGLES André Coururier	Établissement public de santé	Rue de l'Hôpital 27250 RUGLES	Mme MILLAN Nelly	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	4 Rue des Marronniers 14540 SAINT AIGNAN DE CRASMESNIL	M. LECOQ Denis	5,38 €	0,1075%

Membrane adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Le Bois La Rose	SAS	6 rue du Clos Bourdin 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE	Mme ARABEYRE Corinne	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano Saint-Arnoult 14800 DEAUVILLE	Mme LEBLANC Annick	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT CRESPIN Résidence de la scie	Etablissement Social et Médico-social	2 Route des Vergers 76590 SAINT CRESPIN	Mme TRUJBA DE LA PINTA Dolores	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 Rue de Copplestone 14290 SAINT-CYR-DU-RONCERAY	Mme LEBAILLY	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Périhérique Wallon BP 87 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DE POMMERY	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT GATIEN Les Matines	SAS	2 Rue des Brioleurs 14130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS	Mme PLEY Christelle	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon	SAS	17 Rue de la Garenne 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS	Mme ARAMINTHE Maryse	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT LO Anne Leroy	Etablissement Privé à but non lucratif	65 rue de Baltimore 50008 SAINT LO	M. LECAPLAIN Dominique	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Rue des Peupliers 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES	M. ANFRY Ollmer	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy	Établissement social et médico-social communal	Rue Auguste Guérin - BP 38 76680 SAINT SAENS	Mme LE GUEN Florence	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan	Établissement social et médico-social départemental	17 rue des Lices 50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	M. LEBRETON Bertrand	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseaie et SSIAD	Etablissement public local social et médico-social	25 rue de la Gare 14380 SAINT SEVER CALVADOS	M. JAMMET Philippe	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire	Etablissement Social et Médico-Social Communal	2 Rue du 8 MAI 1945 50550 SAINT VAAST LA HOUGUE	Mme Malwenn THOËR LE BRIS	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe Les Matines	Société en nom collectif	1 rue de la Pigache 14400 SAINT VIGOR LE GRAND	Mme PILOOT Sylvie	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SAINTE MERE EGLISE	Établissement social et médico-social communal	11, rue du Général Gavin 50480 SAINTE MERE EGLISE	M. LEBRETON Bertrand	5,38 €	0,1075%
EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil	Établissement social et médico-social communal	18 rue de la Chatellerie - BP 19 50300 SARTILLY BAIE BOCAGE	Mme GHAZALI Latifa	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph	Fondation reconnue d'utilité publique	24 avenue du Maréchal Foch BP 609 50150 SOURDEVAL	Mme LEPETIT Karine	5,38 €	0,1075%
EHPAD de THAON Résidence du Parc	Etablissement Privé à but lucratif	Rue du Château d'eau 14860 THAON	Mme CINJAERE Corinne	5,38 €	0,1075%
EHPAD de THURY HARCOURT LE HOM Asile de Marie	Etablissement Privé à but non lucratif	72-74 rue de Condé 14220 THURY HARCOURT	Mme HUCK Marie-Céline	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TINCHEBRAY Les Épicéas	Établissement social et médico-social communal	14 rue Xavier Onfray - BP 14 61800 TINCHEBRAY	M. THIEBE Eric	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES La Clairière des Bernardins	Établissement social et médico-social communal	5 rue des Bernardins 50160 TORIGNY SUR VIRE	Mme COUEFFEUR Lise	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides	Association déclarée	Le Portail 61190 TOUROUVRE	M. CARTEL Yvan	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles Mutualité	Centre communal d'action sociale (CCAS)	2 Rue Jean Moulin 76410 TOURVILLE LA RIVIERE	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TREVIERES L'Hexagone	Etablissement Privé à but lucratif	5 route du Melay-Littry 14710 TREVIERES	M. LEMOINE Aurélien	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul	Etablissement Social et Médico-Social Communal	88 Rue de Rouen 14670 TROARN	Mme DUBUCS Véronique	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route d'aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	Mme BARRE Laura	5,38 €	0,1075%
EHPAD de TRUN Pierre Wadler	Établissement public de santé	69 rue de la République 61160 TRUN	Mme COURTOIS Brigitte	5,38 €	0,1075%
EHPAD de VASSY-VALDALLERE Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)	Société par Actions Simplifiée (SAS)	11 rue du Moulin 14410 VASSY	M. DUTOUR Geoffrey	5,38 €	0,1075%
EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne	Établissement public de santé	13 rue Pierre Curie BP 50 14310 VILLERS-BOCAGE	Mme GAMBIER Elise	5,38 €	0,1075%
EHPAD de VIMOUTIERS Résidence de La Vie	SAS	Route d'Orbec 61120 VIMOUTIERS	Mme AVELINE Claire	5,38 €	0,1075%
EHPAD de VIRE Symphonia	Société anonyme	Colline Les Mancellières 14500 VIRE	Mme LEMARCHAND Véronique	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'ECOUCHE	Établissement social et médico-social communal	4 avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE	Mme COURTOIS Brigitte	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD d'ELLON Beau Soleil	Etablissement Privé à but lucratif	Les Castelets 14250 ELLON	M. EUDE Stéphane	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand	Etablissement social et médico-social	10 place de l'Eglise 76630 ENVERMEU	M. AUTRET Jean-Yves	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité	Société Mutualiste	Rue Olympe de Gouges ZAC de l'Orée du Golf 14610 EPRON	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'EVREUX Augustin Azemia	Centre communal d'action sociale (CCAS)	66 Rue St Germain 27000 EVREUX	Mme JOSSELIN Manon	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'EVREUX La Flandrière	Centre communal d'action sociale (CCAS)	1 Rue des Maraichers 27000 EVREUX	Mme JOSSELIN Manon	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'EVREUX Villa la Providence	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	2/4 rue du Docteur Roux 27000 EVREUX	M. DUPUIS Jean-Charles	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt	Etablissement social et médico-social communal	4 Place Françoise de Brancas 27800 HARCOURT	Mme SAUVEPLANE Catherine	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Asialys	Société Mutualiste	101 Avenue de la 3ème Division Britannique 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme LE GUEN Elodie	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité	Société Mutualiste	4 rue Elsa Triolet 14123 IFS	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph	Etablissement Social et Médico-Social Communal	5 Avenue de la Tour du Pin 14230 ISIGNY SUR MER	Mme VINCENT Sophie	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	44 T Rue de Garennes 27540 IVRY LA BATAILLE	Mme PRIOLLAUD Corinne	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul	Association de type loi 1901	2 La Grande Rue 61200 OCCAGNES	Mme JEANNE Pascale	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	5 avenue Colonel Dawson - BP 111 14150 OUISTREHAM	Mme PINEAU Gaëlle	5,38 €	0,1075%
EHPAD du HAVRE Saint Just Le Havre Mutualité	Organisme mutualiste	78 Rue Saint Just 76600 LE HAVRE	M. BODIN Tanguy	5,38 €	0,1075%
EHPAD du TREPOT Jean Ferrat	Etablissement Social et Médico-social	89 Rue du Docteur Pépin 76470 LE TREPOT	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	5,38 €	0,1075%
EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches	Fondation	8 Rue du Champs de Mars 76190 YVETOT	M. DAYT Jean-Yves	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
EHPAD Publics du Havre Les Escalles	Établissement social et médico-social départemental	46 Rue Marc Orlan 76086 LE HAVRE	M. MARTIN Grégory	5,38 €	0,1075%
EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière	Etablissement public local social et médico-social	Place de l'hôtel de ville 14260 AUNAY SUR ODON	M. KERFOURN Jean-Marie	5,38 €	0,1075%
EPMS d'ORBEC Marie du Merle	Etablissement public local social et médico-social	Rue de la Source 14290 ORBEC	Mme JEZEQUEL Nathalie	5,38 €	0,1075%
Etablissement Public Départemental de GRUGNY	Établissement social et médico-social départemental	634 rue André Martin 76690 GRUGNY	M. LARCHEVEQUE Didier	5,38 €	0,1075%
GCSMS Inter-établissements du Sud Manche MAIA Sud Manche EHPAD de REFFUVEILLE	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme GHAZALI Latifa	5,38 €	0,1075%
HAD de BAYEUX Soins Maintien à domicile du Bessin	Association de type loi 1901	Manoir d'Aprigny - 2 rue Louvière 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	5,38 €	0,1075%
IDEFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'insertion	Établissement social et médico-social départemental	Route de Sahurs - BP 4 76380 CANTELEU	M. GOUNEL Eric	5,38 €	0,1075%
IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	19 avenue du général de gaulle 27700 LES ANDELYS	Mme FERRAND Sandrine	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
IME/IMPRO du HAVRE La renaissance	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	49, Rue Florimond Laurent 76620 LE HAVRE	Mme PAGE Christine	5,38 €	0,1075%
IMS de BOLBEC	Établissement social et médico-social Intercommunal	62 Avenue Louis Debray - BP 60152 76210 BOLBEC	Mme COMETA Yolande	5,38 €	0,1075%
ITEP Les Hogues Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Régime général de sécurité sociale	St Léonard 76400 FECAMP	M. LAPLACE Sylvain	5,38 €	0,1075%
Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue de Bretagne Lotissement Domaine de La Brebiette 61100 ALENCON	M. DAGOREAU Mathieu	5,38 €	0,1075%
Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - ERGA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	125 avenue du Maréchal Juin 76230 BOIS-GUILLAUME BIHOREL	Mme ACHAMMACHI Hanaâ	5,38 €	0,1075%
Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	175 route de Bémécourt 27161 BRETEUIL SUR ITON	M. PERNA Francis	5,38 €	0,1075%
KORIAN de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181	SARL unipersonnelle	67 Grande Rue 27730 BUEIL	M. BURDERZY Syéphane	5,38 €	0,1075%
Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA	Société anonyme	4 rue des Hauts Vents 14210 GRAINVILLE SUR ODON	M. PAIN Sandra	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIHA	EHPAD privé à but lucratif	4 rue du collège 50640 LE TEILLEUL	Mme LEQUY Lory	5,38 €	0,1075%
Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB	Société anonyme	70 rue Général Leclerc 14100 LISIEUX	M. BERTOU Thierry	5,38 €	0,1075%
Korian de MONTVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye - MEDO - EHZA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	7 Rue des Verdiers - ZAC du Domaine de la Vallée 76290 MONTVILLIERS	M. LABALME Philippe	5,38 €	0,1075%
Korian de PERRIERS-SUR-ANDELLE Jardin de l'Andelle - STEFMA - EHLB	Société anonyme	17 Rue des Champs 27910 PERRIERS SUR ANDELLE	Mme TROILLET Christine	5,38 €	0,1075%
Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB	Société anonyme	121 Avenue des Martyrs de la Résistance 76100 ROUEN	M. BURDEZY Stéphane	5,38 €	0,1075%
Korian de ROUEN Les Cent Clochers - MEDO - EHHA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	21 Place de l'église Saint Sever 76100 ROUEN	Mme ACHAMMACHI Hanaâ	5,38 €	0,1075%
Korian de RUGLES La Risle - MIF - E081	EHPAD privé à but lucratif	rue Jean Moulin 27250 RUGLES	M. PERNA Francis	5,38 €	0,1075%
Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHVb	Société anonyme	15 Avenue Pierre Mendès France 27200 VERNON	Mme DOURVILLE Sophie	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette MEDO - EHGA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue Surcouf 50120 EQUEURDREVILLE- HAINNEVILLE	Mme BACON Jocelyne	5,38 €	0,1075%
Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odou MF - E143	Société anonyme	Rue du Champ Rouget 14210 EVRECY	M. GILLES Christophe	5,38 €	0,1075%
MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	La Haye Berou 27930 GUICHAINVILLE	Mme PRINCE Héléne	5,38 €	0,1075%
MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Complexe Terres de Rouvre - 24 Bis Route d'Houpeville 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Mme DUFRANNE Aurélie	5,38 €	0,1075%
MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte	Association loi 1901 ou assimilé	3 Route de Louye 27710 SAINT GEORGES MOTEL	Mme COLLIER Maggy	5,38 €	0,1075%
MAS d'EPAIGNES	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Mas d'Epaignes 27260 EPAIGNES	M. LECACHELEUX	5,38 €	0,1075%
MAS d'EVREUX Home Nicolas	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	12 bd Jules Janin 27000 EVREUX	Mme BOBOVNIKOSS Anne- Sophie	5,38 €	0,1075%
MCE-MBC Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay ATHIS DE L'ORNE 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	5,38 €	0,1075%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
SESAME Autisme Normandie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 Route du Roncier - Le Menu Bosc 76890 SAINT VICTOR L'ABBAYE	Mme DUFRANNE Aurélla	5,38 €	0,1075%
UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot	Association	17 rue Carnot CS 60185 76195 YVETOT CEDEX	M. CHARASSIER Gérard	5,38 €	0,1075%

Collège D – Collège « Réseaux de santé et Structures Transversales »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile	Association Loi de 1901	13 Quai Bérigny 76400 FECAMP	Mme HAUVILLE Alexia	30,30 €	0,6061%
AIR Partenaire Santé	Association déclarée	8 rue de la Haye Mariaise CS 95458 14054 CAEN CEDEX 4	M. BLACARD Jacques	30,30 €	0,6061%
APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique	Association de type loi 1901	23 rue Grande Vallée 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme SAUMUREAU Simone	30,30 €	0,6061%
APRIC Amélioration de la PRISE en charge de l'insuffisance Cardiaque	Association de type loi 1901	5 rue de la victoire 14150 OUISTREHAM	Mme BELIN Annette	30,30 €	0,6061%
Basse-Normandie Santé	Association de type loi 1901	10 rue des Compagnons 14000 CAEN	M. BUREAU Jean-Yves	30,30 €	0,6061%
CDPSM Collectif Départemental de la Prévention du Suicide dans la Manche	Association de type loi 1901	La Mairie 50000 SAINT LO	M. BOITIAUX Gérard	30,30 €	0,6061%
CICAT-Occitanie	Association de type loi 1901	Hôpital La Colomblère - Pavillon 41 39 avenue Charles Flahault 34295 MONTPELLIER	M. TEOT Luc	30,30 €	0,6061%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
CLIC Ouest Cotentin	Association Loi 1901	Maison des Services Publics 2 Route de Flamanville 50340 LES PIEUX	M. LAMOTTE Jean-François	30,30 €	0,6061%
Dépistage des Cancers Centre de Coordination Normandie	Association de type loi 1901	28 rue Bailey 14000 CAEN	Mme D'ORNANO Anne	30,30 €	0,6061%
DOUSOPAL Réseau de soins palliatifs Territoire de Santé de Rouen Elbeuf	Association déclarée	44 bd Stanislas Girardin 76140 LE PETIT QUEVILLY	Mme LHOPITEAU Geneviève	30,30 €	0,6061%
GCS Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage	Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé	3 rue François Coulet 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	30,30 €	0,6061%
MAIA Autour de la Personne Agée - CLIC	Association déclarée	4 Route d'Aurmale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. DANTAN Frédéric	30,30 €	0,6061%
MAIA Bocage Ormais	Association loi 1901	CLIC du Bocage - 28 Rue de la Gare 61700 DOMFRONT	M. SOUL Bernard	30,30 €	0,6061%
MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE	Association de type loi 1901	1071 A rue Wilson 50110 TOURLAVILLE	M. LEPY Etienne	30,30 €	0,6061%
MAIA Orne Est	Association de type loi 1901	6 chemin du Breuil 61400 SAINT LANGIS LES MORTAGNE	Mme SABBAHI Ophélie	30,30 €	0,6061%
NormanDys Réseau de Santé Pédiatrique	Association de type loi 1901	CHU Clemenceau CS 30001 14033 CAEN CEDEX 9	Mme PENNIELLO-VALETTE Marie-José	30,30 €	0,6061%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
P2RS de Normandie Plateforme Régionale de Ressources et de Santé de Normandie	Association de type loi 1901	2 place Alfred de Musset Immeuble Sequoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	30,30 €	0,6061%
Planeth Patient	Association de type loi 1901	3 place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MAUNY Thomas	30,30 €	0,6061%
PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation à domicile 276	Association de type loi 1901	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	30,30 €	0,6061%
PTA Sud Eure	Association de type loi 1901	86 avenue André Chasles Maison Dufour 27130 VERNEUIL SUR AVRE	M. DAHAN Patrick	30,30 €	0,6061%
PTA Vexin Maison de Soins et de Promotion de la Santé	Association de type loi 1901	3 rue Roland Roche 27600 GAILLON	M. FAINSILBER Pierre	30,30 €	0,6061%
QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé	Association de type loi 1901	4 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme GASTEBOIS Bénédicte	30,30 €	0,6061%
RBN-SEP Réseau Bas-Normand Sclérose En Plaques Pouvoir permanent LEBARBEY Céline	Association de type loi 1901	Résidence "Les Lavandières" 29 rue Général Moulin 14000 CAEN	M. DEFER Gilles	30,30 €	0,6061%
RÉPsy 76 Réhabilitation Psychosociale	Groupement de coopération sanitaire à gestion privée	4 rue Paul Eluard - Bât 125 76360 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VICENZUTTI Lucien	30,30 €	0,6061%

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
Réseau ONCO Basse-Normandie	Association de type loi 1901	28 Rue Bailey 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	30,30 €	0,6061%
Réseau ONCO Normand	Association de type loi 1901	2 avenue de la libération 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. BASTIT Laurent	30,30 €	0,6061%
Réseau Périnatalité Eure Seine Maritime	Association de type loi 1901	1, Rue de Germont 76031 ROUEN	M. BRUEL Henri	30,30 €	0,6061%
Réseau Respect	Association déclarée	337 Avenue du Bois au Coq 76620 LE HAVRE	Mme BANSE Julie	30,30 €	0,6061%
RESOPAL Territoire de Dieppe	Association déclarée	894 Route de Rouen 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	M. TILLAUX Antoine	30,30 €	0,6061%
RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine	Association déclarée	2 Place Alfred de Musset Immeuble Séquia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	30,30 €	0,6061%
RES-SEP Réseau Eure Seine Sclérose En Plaques	Association déclarée	38 Rue Grand Pont 76000 ROUEN	M. BOURRE Bertrand	30,30 €	0,6061%
RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome	Association de type loi 1901	7 Bis Avenue du Président Coty 14000 CAEN	M. LEROY François	30,30 €	0,6061%



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital	Droits sociaux
TELAP	Association de type loi 1901	PFRS rue des Rochambelles 14000 CAEN	Mme DOMPMARTIN Anne	30,30 €	0,6061%

Collège E – Collège « Consultatif »

Membre adhérent	Siège Social	Nom/prénom représentant
FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne	65 rue Baltimore 50000 SAINT LÔ	M. CHESNAIS Didier
FHF Fédération Hospitalière France	CHU de Caen Avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	Mme JEANDET-MENGUAL Emmanèle / M. Philippe DURON
FHP Fédération Hospitalière Privée	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. POELS Dominique
FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER	3 avenue Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André
FNEHAD Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie	950 Rue de la Hale 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard
France Assos Santé URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé	15 rue de l'Ancienne Prison 76000 ROUEN	M. GRAIC Yvon
SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées	EHPAD les jardins de Matisse 1 rue Lebourg 76120 GRAND QUEVILLY	M. Jean Marc Venard
URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen	Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CARTEL Alain
URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie	URPS - 7 rue du 11 Novembre 14000 CAEN	M. LEVENEUR Antoine
URPS Infirmiers Normandie	20 Rue Stendhal, 11e Lacroix 76100 ROUEN	M. CASADEI François
URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie	4 Rue des Frères Michaut 14000 CAEN	M. COULET Jean Michel
URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes	Maison des professions libérales 11/13 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN	Mme GADOIS Annick

Collège E – Collège « Partenaires Associés »

Membre adhérent	Siège Social	Nom/prénom représentant
Ville de CAEN	Hôtel de Ville Esplanade J-M Louvel 14027 CAEN cedex 9	M. BRUNEAU Joël

Direction départementale des territoires et de la mer du
Calvados

14-2019-09-23-001

**ARRETÉ PRÉFECTORAL PORTANT
RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR
L'AUTOROUTE A88, POUR PERMETTRE LES
TRAVAUX DE REVETEMENT DE LA BRETELLE
D'ENTREE DE FALAISE DU DIFFUSEUR 11.1
(FALAISE SUD)**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR L'AUTOROUTE A88,
POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT DE LA BRETELLE D'ENTRÉE DE FALAISE DU
DIFFUSEUR 11.1 (FALAISE SUD)**

**LE PRÉFET DU CALVADOS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code de la route,
VU le code de la voirie routière,
VU la loi 82-213 du 2 mars 1962 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
VU le décret 2008-808 du 22 août 2008 approuvant la convention de concession passée entre l'État et la société Alicorne pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et la maintenance de la section Falaise-Ouest-Sées de l'autoroute A 88 ainsi que le cahier des charges annexé à cette convention.
VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements,
VU l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8^{ème} partie-signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992 modifiés,
VU la circulaire du ministère de la transition écologique et solidaire fixant le calendrier des jours "hors chantiers",
VU la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national,
VU la demande faite par la société ALICORNE en date du 14 août 2019,
VU l'avis favorable du peloton motorisé de la gendarmerie autoroutière de Sées en date du 11 septembre 2019,
VU l'avis favorable du conseil départemental du Calvados en date du 5 septembre 2019,
VU l'avis favorable de la mairie de La Hoguette en date du 3 septembre 2019,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité des usagers, des agents du concessionnaire, de l'exploitant, et des entreprises lors des travaux de revêtement des chaussées de l'autoroute A88 prévus du 7 au 9 octobre 2019,

SUR PROPOSITION du directeur opérationnel d'exploitation de la société ALICORNE,

ARRETE

ARTICLE 1

Dans le cadre des travaux de revêtement de chaussée de la bretelle d'entrée du diffuseur n°11.1 Falaise Sud, la société ALICORNE est autorisée à restreindre les conditions de circulation, selon les modalités définies par le présent arrêté.

ARTICLE 2

Dates, horaires : durant deux nuits, du 7 au 9 octobre 2019, de 20h00 à 6h00.

Localisation : travaux sur la bretelle d'entrée du diffuseur n°11.1 Falaise Sud.

Mesures d'exploitation :

- Fermeture de la bretelle d'entrée du diffuseur n°11.1 Falaise Sud ;
- Neutralisation de la voie lente dans le sens Sées-Falaise au niveau de la bretelle d'entrée du diffuseur n°11.1 de Falaise Sud ;
- Limitation de vitesse à 90 km/h au niveau de cette neutralisation ;
- Mise en place d'un itinéraire de déviation en prenant par D69 puis D658 direction Falaise, D658A direction A88 / Caen, et entrée sur A88 par diffuseur n°11 Falaise Ouest.

ARTICLE 3

Un panneau d'information est mis en place au niveau de l'entrée de la bretelle la semaine précédant les travaux.

Des messages d'information sont diffusés sur la radio 107.7.

ARTICLE 4

Les dispositifs de signalisation sur le réseau routier départemental et autoroutier sont mis en place, entretenus et déposés par la société ALICORNE.

Le chantier ainsi que la surveillance de la circulation sont exécutés sous le contrôle effectif et permanent des services d'ALICORNE assistés des forces de l'ordre territorialement compétentes.

En cas d'incident, la société ALICORNE et les forces de l'ordre sont autorisés à prendre conjointement toutes mesures nécessaires à la sécurité des usagers.

ARTICLE 5

Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 6

Le secrétaire général de la préfecture du Calvados, le commandant du groupement de gendarmerie du Calvados, le commandant du Peloton Motorisé de la Gendarmerie Autoroutière de Sées, le directeur de l'exploitation de la société ALICORNE, le directeur général de la société Routalis exploitant de l'A88, le directeur de la direction interdépartementale des routes (zone Ouest), le directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados, le président du conseil départemental du Calvados, le maire de la commune de La Hoguette et le directeur départemental des services d'incendie et de secours du Calvados sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados. Une copie de cet arrêté est adressée à chacun.

Fait à Caen, le

23 SEP. 2019

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général

Stéphane GUYON

Préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest

14-2019-08-29-003

Décision de subdélégation de signature CHORUS



PRÉFET DE ZONE DE DÉFENSE ET DE
SÉCURITÉ OUEST

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR



SGAMI OUEST

Direction de l'Administration
Générale et des Finances

Bureau Zonal de l'Exécution des
Dépenses et des Recettes

Affaire suivie par :
Sophie CHARLOU : 02 99 67 81 07
Mél : sophie.charlou@interieur.gouv.fr

La cheffe du Bureau Zonal de l'Exécution des Dépenses
et des Recettes du SGAMI OUEST

DECISION n° 19.27

**portant subdélégation de signature aux agents du Bureau Zonal de l'Exécution des
Dépenses et des Recettes pour la validation électronique dans le progiciel comptable
intégré CHORUS
Service exécutant MI5PLTF035**

Vu l'arrêté du 6 mars 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 14-96 du 22 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 18-68 du 28 décembre 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Patrick DALENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la préfète de la zone de défense ouest .

Vu les décisions ministérielles et préfectorales affectant le personnel,

Sur proposition du préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de zone et de sécurité,

DECIDE :

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée pour les programmes du ministère de l'intérieur,

- 152 « gendarmerie nationale », titres 2, 3 et 5,
- 161 « intervention des services opérationnels », titres 3 et 5,
- 176 « police nationale », titres 2, 3 et 5,
- 216 « conduite et pilotage des politiques de l'intérieur », titres 2, 3, 5 et 6,
- 303 « immigration et asile », titres 3 et 5,
- 723 « opérations immobilières nationales et des administrations centrales », titres 3 et 5,

aux agents du Bureau Zonal de l'Exécution des Dépenses et des Recettes du SGAMI OUEST dans les conditions définies ci-après pour les actes suivants :

§ 2- pour la validation électronique dans le progiciel comptable intégré CHORUS des engagements juridiques et des demandes de paiement à :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| 1. AVELINE Cyril | 30. GUESNET Leila |
| 2. BENETEAU Olivier | 31. HERY Jeannine |
| 3. BERNABE Olivier | 32. KACAR Huriye |
| 4. BERNARDIN Delphine | 33. KEROUASSE Philippe |
| 5. BIDAULT Stéphanie | 34. LE NY Christophe |
| 6. BRIZARD Igor | 35. LAVENANT Solène |
| 7. BOTREL Florence | 36. LEGROS Line |
| 8. BOUCHERON Rémi | 37. LERAY Annick |
| 9. CAMALY Eliane | 38. LODS Fauzia |
| 10. CARO Didier | 39. MARSAULT Héléna |
| 11. CHARLOU Sophie | 40. MAY Emmanuel |
| 12. CHENAYE Christelle | 41. MENARD Marie |
| 13. CHERRIER Isabelle | 42. NJEM Noémie |
| 14. CHEVALLIER Jean-Michel | 43. PAIS Régine |
| 15. COISY Edwige | 44. PICOUL Blandine |
| 16. CORPET Valérie | 45. POMMIER Loïc |
| 17. CORREA Sabrina | 46. RAHIER (LEGENDRE) Laëtitia |
| 18. DANIELOU Carole | 47. REPESSE Claire |
| 19. DO-NASCIMENTO Fabienne | 48. SALAUN Emmanuelle |
| 20. DOREE Marlène | 49. SALM Sylvie |
| 21. DUBOIS Anne | 50. SCHMITT Julien |
| 22. DUCROS Yannick | 51. SOUFFOY Colette |
| 23. EIGELDINGER (PELLIEUX) Aurélie | 52. TANGUY Stéphane |
| 24. FUMAT David | 53. TOUCHARD Véronique |
| 25. GAIGNON Alan | 54. TRAULLE Fabienne |
| 26. GAUTIER Pascal | |
| 27. GERARD Benjamin | |
| 28. GIRAULT Sébastien | |
| 29. GUENEUGUES Marie-Anne | |

§ 3- pour la validation électronique dans le progiciel comptable CHORUS des titres de perception à :

1. CARO Didier
2. CHARLOU Sophie
3. GAIGNON Alan
4. GUENEUGUES Marie-Anne
5. NJEM Noémie

Article 2 - La décision établie le 1 juillet 2019 est abrogée.

Article 3 - Cette décision sera portée à la connaissance du directeur régional des finances publiques de la région Bretagne et du directeur départemental des finances publiques d'Ille et Vilaine.

Article 4 - Monsieur le Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la zone de défense et de sécurité Ouest est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs dans les mêmes conditions que l'arrêté préfectoral 18-68 du 28 décembre 2018.

Fait à Rennes, le 29 août 2019

La cheffe du Centre de Service Partagé CHORUS
du SGAMI OUEST


Antoinette GAN

28 rue de la Pilate – CS 40725 – 35207 RENNES cedex 2 - Tél : 02 99 87 89 00 - Fax : 02 99 36 26 31

Préfecture du Calvados

14-2019-09-20-006

2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse



PRÉFET DU CALVADOS

Direction départementale des
Territoires et de la Mer
du Calvados

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource et
déclarant le franchissement du seuil d'alerte renforcée au niveau du bassin versant de la Vire amont
et l'atteinte du seuil d'alerte sur l'ensemble des bassins versants du Calvados

LE PREFET DU CALVADOS,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, Livre II, Titre I et notamment les articles L 211-1 à L 211-10, L.213-2, L. 214-18, L. 215-7 à L. 215-13, R. 211-66 à R. 211-70 ;

VU le code civil et notamment les articles 640 à 645 ;

VU le code pénal et notamment l'article 131-13 ;

VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2212-1 et 2, L 2213-29 et L.2215-1 fixant les mesures à prendre pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et salubrité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté n°2009-1531 du 20 novembre 2009 du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, approuvant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Seine et des cours d'eau côtiers normands ;

VU l'arrêté du préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie n° 2015-103-0014 préconisant des mesures coordonnées de gestion de l'eau sur le réseau hydrographique du bassin Seine-Normandie en période de sécheresse ;

VU l'arrêté cadre préfectoral du 21 février 2012, et ses annexes, relatif à la définition de seuils de vigilance, d'alerte, d'alerte renforcée, de crise et de mesures de limitation ou de suspension provisoires de certains usages de l'eau en cas de sécheresse dans le département du Calvados ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 août 2019 déclarant l'atteinte du seuil d'alerte sécheresse sur le bassin versant de la Touques et prescrivant les mesures de surveillance et sensibilisation des usages de l'eau sur l'ensemble du département du Calvados ;

CONSIDÉRANT que les valeurs constatées au niveau des stations hydrométriques de référence faisant partie du réseau de suivi des eaux superficielles de l'observatoire sécheresse,

CONSIDÉRANT les faibles précipitations enregistrées au cours de la période hivernale 2018 à 2019 au niveau du Calvados, la très faible recharge des aquifères souterrains, ainsi que la faiblesse générale du débit des cours d'eau et qu'il est nécessaire de préserver les usages prioritaires, dont, en premier lieu, ceux destinés à la santé, la sécurité civile, l'approvisionnement en eau potable et la préservation des écosystèmes ;

CONSIDÉRANT que le secteur de VIRE NORMANDIE, ainsi que l'ensemble du bassin de la Vire amont, alimenté majoritairement en eau potable par les eaux superficielles, doit faire l'objet d'une gestion partagée et attentive ;

CONSIDÉRANT les conclusions du groupe restreint de l'observatoire sécheresse réuni le 11 septembre 2019, afin d'anticiper les éventuelles difficultés sur la ressource en eau ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados ;

ARRÊTE

les dispositions qui suivent:

Article 1 – Levée de l'arrêté précédent

L'arrêté préfectoral du 5 août 2019 déclarant l'atteinte du seuil d'alerte sécheresse sur le bassin versant de la Touques et prescrivant les mesures de surveillance et sensibilisation des usages de l'eau sur l'ensemble du département du Calvados est abrogé.

Article 2 – Mesures d'alerte renforcée sécheresse

En application des articles 4 à 6 de l'arrêté cadre préfectoral du 21 février 2012 susvisé, le bassin versant amont de la Vire situé au niveau du département du Calvados est en alerte renforcée sécheresse. La liste des communes concernées figurent en annexe 1 du présent arrêté. Les mesures de restrictions des usages sont décrites dans l'annexe 2.

Article 3 – Mesures d'alerte sécheresse

Le reste du département est placé en alerte sécheresse, La liste des communes concernées figurent en annexe 3 et fait l'objet de mesures de limitation des usages qui sont décrites dans l'annexe 4.

Article 4 – Suivis, contrôles et sanctions

L'Observatoire National Des Étiages (ONDE) sera actualisé au moins deux fois par mois sur l'ensemble du Calvados.

Les restrictions et limitations ont un caractère obligatoire et feront l'objet de campagne de contrôle.

Le non respect des mesures de restrictions et de limitations des usages de l'eau prescrites par le présent arrêté sera puni de la peine d'amende prévue par la législation en vigueur (contravention de 5^{ème} classe).

Article 5 – Mise en application

Les préconisations du présent arrêté sont applicables dès sa publication.

Article 6 – Modifications ultérieures

En cas d'aggravation des conditions hydrologiques ou piézométriques, des mesures plus restrictives pourront être adoptées par arrêté préfectoral.

Article 7 – Durée et levée des mesures

Le présent arrêté est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Si dans cet interval la situation redevient durablement normale, un nouvel arrêté lèvera les restrictions du présent arrêté.

Article 8 – Publication et information

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados, il sera affiché en préfecture, en sous préfecture et dans l'ensemble des mairies concernées. Il fera l'objet d'une publication dans au moins deux journaux régionaux ou locaux dans le département.

Il sera transmis pour information aux membres de l'observatoire sécheresse, à la chambre d'agriculture ainsi qu'aux Commissions Locales de l'Eau.

Il sera demandé aux maires des communes concernées de relayer cette information auprès de leurs administrés notamment par le biais de l'affichage, des bulletins municipaux ou par tout moyen de leur choix.

Article 9 – Délais et voie de recours

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 10 – Exécution et diffusion

Le secrétaire général de la préfecture du Calvados, le commandant du groupement de gendarmerie du Calvados, le directeur départemental de la sécurité publique, le directeur départemental des territoires et de la mer, le directeur départemental de la cohésion sociale, le directeur départemental de la protection des populations, la directrice de l'Agence Régionale de Santé, le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement, le chef du service départemental de l'Agence Française de Biodiversité, les agents visés à l'article L216-3 du code de l'environnement, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une copie sera adressée au ministère de la transition écologique et solidaire, au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie, au préfet coordonnateur du bassin Seine Normandie et au, préfet de la région d'Île-de-France.

Fait à Caen, le: 20 septembre 2019



Laurent FISCUS

Préfecture du Calvados

14-2019-09-20-002

2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 1

ANNEXE 1
Communes concernées par les mesures d'alerte renforcées
Bassin hydrographique de la Vire amont 1/1

CODE_INSEE	NOM	CODE_INSEE	NOM
14052	Beaulieu	14632	Saint-Martin-Don
14054	Beaumesnil	14655	Saint-Pierre-Tarentaine
14061	Le Bény-Bocage	14658	Saint-Sever-Calvados
14096	Brémoy	14671	Sept-Frères
14113	Burcy	14686	Le Theil-Bocage
14115	Bures-les-Monts	14704	Le Tourneur
14127	Campagnolles	14718	Truttemer-le-Petit
14129	Campeaux	14730	Vaudry
14139	Carville	14746	Viessoix
14151	Champ-du-Boult	14762	Vire
14156	Chênedollé		
14187	Coulonces		
14192	Courson		
14222	Le Désert		
14253	Estry		
14255	Étouvy		
14264	La Ferrière-Harang		
14279	Fontenormont		
14296	Le Gast		
14317	La Graverie		
14352	Landelles-et-Coupigny		
14388	Maisoncelles-la-Jourdan		
14395	Malloué		
14415	Le Mesnil-Benoist		
14416	Le Mesnil-Caussois		
14417	Mesnil-Clinchamps		
14424	Le Mesnil-Robert		
14440	Montamy		
14441	Mont-Bertrand		
14442	Montchamp		
14443	Montchauvet		
14503	Pierres		
14511	Pont-Bellanger		
14513	Pont-Farcy		
14521	Presles		
14532	Le Reculey		
14545	Roullours		
14559	Saint-Aubin-des-Bois		
14564	Saint-Charles-de-Percy		
14573	Saint-Denis-Maisoncelles		
14584	Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont		
14611	Saint-Manvieu-Bocage		
14618	Sainte-Marie-Laumont		
14619	Sainte-Marie-Outre-l'Eau		
14629	Saint-Martin-des-Besaces		

Préfecture du Calvados

14-2019-09-20-003

2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 2

ANNEXE 2 (Mesures de restriction des usages en alerte renforcée) de l'arrêté cadre préfectoral du 21 février 2012 modifié définissant les mesures de limitation des usages de l'eau en période de sécheresse

Usage concerné	Restrictions
MESURES DE LIMITATION DES PRELEVEMENTS, REJETS ET ACTIVITES DANS LE MILIEU NATUREL	
Irrigation des cultures agricoles	L'irrigation est limitée à 4 nuits par semaine, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 18h00 à 10h00.
Prélèvements pour l'alimentation de plans d'eau	Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs à usage privé est interdit sauf le mardi entre 10 h et 18 h . <i>Cette mesure ne s'applique pas aux piscicultures autorisées</i>
Prélèvement pour le remplissage des mares de gabion	Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des mares de gabion est interdit sauf du mardi 18h au mercredi 10 h . <i>Il y a cependant une dérogation concernant les mares de gabion dont la liste figure à l'annexe 11 de l'arrêté cadre situées au niveau de tronçons de cours d'eau et canaux soumis à l'influence des marées est autorisé dans la période de trois jours avant et trois jours après la marée de plus grand coefficient du mois, entre pleine mer moins 2 h et pleine mer plus 2 h.</i>
Création de prélèvements pour d'autres usages que l'alimentation en eau potable	La réalisation et mise en service de nouveaux forages, pompages et retenues d'eau destinés à d'autres usages que l'alimentation en eau potable sont interdites.
Vidange de plans d'eau	La vidange de plans d'eau de toute nature est interdite.
Travaux en rivières et manœuvre des ouvrages hydrauliques	Les travaux en rivières et manœuvre des ouvrages hydrauliques sont soumis à accord préalable de la DDTM.
Prélèvements énergétiques	Les prélèvements énergétiques sont interdits.
Rejets	Mise en place si nécessaire d'un renforcement de la surveillance de la qualité des rejets en accord avec le service police de l'eau (stations d'épuration, piscicultures, industries...). Au vu des constatations réalisées, des prescriptions complémentaires pourront être édictées par arrêtés individuels. <i>Les travaux nécessitant le délestage direct dans le milieu récepteur sont soumis à accord préalable du service de police de l'eau et peuvent être décalés jusqu'au retour d'un débit plus élevé</i>
MESURES DE LIMITATION DES PRELEVEMENTS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE	
Lavage des véhicules	Le lavage de véhicules est interdit , à l'exclusion des lavages rendus obligatoires par des conditions d'hygiène et de sécurité (véhicules sanitaires, agroalimentaires, véhicules de secours, d'assainissement, ...).
Remplissage des piscines privées	Le remplissage des piscines à usage personnel est interdit, à l'exception de celles enterrées en construction sur demande auprès du service de police de l'eau.
Lavage des voiries	Le lavage des voiries est interdit sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques et au lavage des marchés.
MESURES DE LIMITATION DES PRELEVEMENTS, REJETS ET ACTIVITES DANS LE MILIEU NATUREL ET DES PRELEVEMENTS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE	
Arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, des jardins	L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, des jardins est interdit sauf arrosage des plantations de moins de deux ans d'arbres et d'arbustes entre 18 h et 10 h
Arrosage des potagers	Irrigation des potagers interdite à l'exclusion du mercredi et du samedi entre 18 h et 10 h
Arrosage des stades, des terrains de golf et des hippodromes	L'arrosage des stades, des terrains de golf et des pistes hippiques est interdit à l'exception des greens de départ entre 18h et 10h et des pistes hippiques le mardi et le vendredi entre 18h et 10h. L'arrosage des hippodromes non engazonnés et des aires de sport en terre battue est autorisé avant chaque événement sportif. Une dérogation pourra

	<i>être demandée à la DDTM.</i>
Activités industrielles et commerciales	<p>Limitation des prélèvements aux strictes nécessités des processus industriels ;</p> <p>Report des opérations exceptionnelles, essais ou modifications de procédés générateurs d'une surconsommation en eau ou générateurs d'eaux polluées non strictement nécessaires à la production, à la maintenance ou au maintien du niveau de sécurité.</p> <p>Mise en place, si nécessaire, d'un renforcement de la surveillance de la qualité des rejets en accord avec l'inspection des installations classées. Au vu des constatations réalisées, des prescriptions complémentaires pourront être édictées par arrêtés individuels.</p> <p>Transmission à l'Inspection des Installations Classées des besoins prévisionnels en eau pour les 4 semaines suivant la publication de l'arrêté préfectoral. Cette information est renouvelée toutes les 4 semaines ;</p> <p>Transmission hebdomadaire à l'inspection des installations classées des volumes d'eau consommés.</p>

Préfecture du Calvados

14-2019-09-20-004

2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 3

ANNEXE 3
Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de l'Aure 1/1

CODE INSEE	NOM	CODE INSEE	NOM
14003	Agy	14378	Longueville
14004	Aignerville	14382	Louvières
14019	Arganchy	14391	Maisons
14023	Asnières-en-Bessin	14397	Mandeville-en-Bessin
14035	Balleroy	14436	Monceaux-en-Bessin
14040	Barbeville	14439	Monfréville
14047	Bayeux	14445	Montfiquet
14050	La Bazoque	14453	Mosles
14063	Bernesq	14462	Neuilly-la-Forêt
14078	Blay	14468	Noron-la-Poterie
14103	Le Breuil-en-Bessin	14480	Osmanville
14107	Bricqueville	14481	Les Oubeaux
14121	Cahagnolles	14506	Planquery
14124	La Cambe	14515	Port-en-Bessin-Huppain
14130	Campigny	14529	Ranchy
14132	Canchy	14547	Rubercy
14136	Cardonville	14551	Russy
14138	Cartigny-l'Épinay	14586	Saint-Germain-du-Pert
14140	Castillon	14590	Sainte-Honorine-de-Ducy
14142	Castilly	14591	Sainte-Honorine-des-Pertes
14143	Caumont-l'Éventé	14596	Saint-Jean-des-Essartiers
14165	Colleville-sur-Mer	14605	Saint-Laurent-sur-Mer
14168	Colombières	14609	Saint-Loup-Hors
14172	Commes	14613	Saint-Marcouf
14182	Cormolain	14614	Sainte-Marguerite-d'Elle
14184	Cottun	14622	Saint-Martin-de-Blagny
14204	Cricqueville-en-Bessin	14630	Saint-Martin-des-Entrées
14209	Crouay	14636	Saint-Ouen-des-Besaces
14214	Cussy	14643	Saint-Paul-du-Vemay
14217	Dampierre	14652	Saint-Pierre-du-Mont
14224	Deux-Jumeaux	14663	Saint-Vigor-le-Grand
14235	Écrammeville	14664	Sallen
14236	Ellon	14667	Saon
14239	Englesqueville-la-Percée	14668	Saonnet
14256	Étréham	14672	Sept-Vents
14272	La Folie	14679	Subles
14281	Fornigny	14680	Sully
14282	Foulognes	14681	Surrain
14298	Géfosse-Fontenay	14695	Torteval-Quesnay
14312	Grandcamp-Maisy	14700	Tour-en-Bessin
14322	Guéron	14705	Toumières
14342	Isigny-sur-Mer	14711	Trévières
14346	Juaye-Mondaye	14714	Le Tronquay
14350	La Lande-sur-Drôme	14716	Trungy
14367	Lison	14722	La Vacquerie
14369	Litteau	14727	Vaubadon
14370	Le Molay-Littry	14728	Vaucelles
14372	Livry	14732	Vaux-sur-Aure
14374	Les Loges	14745	Vierville-sur-Mer
14376	Longraye	14763	Vouilly
14377	Longues-sur-Mer		

Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de la Dives 1/3

CODE INSEE	NOM	CODE INSEE	NOM
14005	Airan	14189	Coupesarte
14012	Angerville	14190	Courcy
14016	Annebault	14198	Cresseveuille
14020	Argences	14201	Crèvecœur-en-Auge
14025	Aubigny	14203	Cricqueville-en-Auge
14029	Les Autels-Saint-Bazile	14206	Crocly
14031	Les Authieux-Papion	14208	Croissanville
14033	Auwillars	14216	Damblainville
14036	Banneville-la-Campagne	14218	Danestal
14043	Barou-en-Auge	14225	Dives-sur-Mer
14045	Basseneville	14227	Douville-en-Auge
14046	Bavent	14229	Dozulé
14053	Beaumais	14231	Beaufour-Druval
14057	Bellengreville	14237	Émiéville
14058	Bellou	14240	Épaney
14064	Bernières-d'Ailly	14244	Eraines
14070	Beuvron-en-Auge	14245	Ernes
14074	Billy	14252	Estrées-la-Campagne
14075	Bissières	14258	Falaise
14081	Boissey	14268	Fierville-Bray
14082	La Boissière	14283	Fourches
14083	Bonnebosq	14285	Le Fournet
14088	Bons-Tassilly	14287	Frénouville
14093	Branville	14289	Fresné-la-Mère
14097	Bretteville-le-Rabet	14294	Garcelles-Secqueville
14099	Bretteville-sur-Dives	14300	Gerrots
14105	La Brévière	14305	Gonneville-sur-Mer
14106	Bréville-les-Monts	14306	Gonneville-en-Auge
14110	Brucourt	14308	Goustranville
14116	Le Bû-sur-Rouvres	14310	Grainville-Langannerie
14117	Cabourg	14313	Grandchamp-le-Château
14119	Cagny	14316	Grangues
14126	Cambremer	14329	Heuland
14134	Canteloup	14330	Heurtevent
14141	Castillon-en-Auge	14331	Hiéville
14145	Cauvicourt	14332	La Hoguette
14149	Cesny-aux-Vignes	14335	Hotot-en-Auge
14153	La Chapelle-Haute-Grue	14337	La Houblonnière
14158	Chicheboville	14338	Houlgate
14160	Cintheaux	14344	Janville
14163	Cléville	14345	Jort
14173	Condé-sur-Iffs	14358	Léaupartie
14176	Conteville	14359	Lécaude
14178	Corbon	14362	Lessard-et-le-Chêne

**Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de la Dives 2/3**

CODE INSEE	NOM	CODE INSEE	NOM
14368	Lisores	14550	Rumesnil
14371	Livarot	14554	Saint-Aignan-de-Cramesnil
14381	Louvagny	14576	Sainte-Foy-de-Montgommery
14386	Magny-la-Campagne	14580	Saint-Georges-en-Auge
14387	Magny-le-Freule	14583	Saint-Germain-de-Montgommery
14394	Maizières	14598	Saint-Jouin
14402	Le Marais-la-Chapelle	14600	Saint-Julien-le-Faucon
14405	Martigny-sur-l'Ante	14604	Saint-Laurent-du-Mont
14409	Merville-Franceville-Plage	14606	Saint-Léger-Dubosq
14410	Méry-Corbon	14608	Saint-Loup-de-Fribois
14414	Le Mesnil-Bacley	14615	Sainte-Marguerite-des-Loges
14418	Le Mesnil-Durand	14616	Sainte-Marguerite-de-Viette
14420	Le Mesnil-Germain	14627	Saint-Martin-de-Mieux
14422	Le Mesnil-Mauger	14633	Saint-Martin-du-Mesnil-Oury
14425	Le Mesnil-Simon	14634	Saint-Michel-de-Livet
14431	Mézidon-Canon	14637	Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger
14433	Mittois	14638	Saint-Ouen-le-Houx
14435	Les Monceaux	14639	Saint-Ouen-le-Pin
14444	Monteille	14640	Saint-Pair
14448	Montreuil-en-Auge	14646	Saint-Pierre-Canivet
14450	Montviette	14649	Saint-Pierre-du-Bû
14452	Morteaux-Coulibœuf	14651	Saint-Pierre-du-Jonquet
14456	Moult	14654	Saint-Pierre-sur-Dives
14457	Les Moutiers-en-Auge	14657	Saint-Samson
14467	Noron-l'Abbaye	14659	Saint-Sylvain
14469	Norrey-en-Auge	14666	Sannerville
14473	Notre-Dame-de-Livaye	14669	Sassy
14474	Notre-Dame-d'Estrées	14674	Soignolles
14476	Olendon	14677	Soulangy
14482	Ouézy	14678	Soumont-Saint-Quentin
14486	Ouilly-le-Tesson	14688	Thiéville
14489	Ouille-la-Bien-Tournée	14696	Tortisambert
14493	Percy-en-Auge	14697	L'Oudon
14494	Périers-en-Auge	14698	Touffréville
14497	Perrières	14712	Troarn
14498	Pertheville-Ners	14724	Varaville
14499	Petiville	14729	Vaudeloges
14516	Potigny	14735	Vendeuvre
14517	Poussy-la-Campagne	14737	Versainville
14524	Putot-en-Auge	14742	Vicques
14527	Biéville-Quétiéville	14743	Victot-Pontfol
14533	Repentigny	14749	Vieux-Fumé
14541	La Roque-Baignard	14750	Vieux-Pont-en-Auge
14546	Rouvres	14751	Vignats

**Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de la Dives 3/3**

CODE INSEE	NOM
14753	Villers-Canivet
14759	Villy-lez-Falaise
14761	Vimont

Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de l'Orne 1/2

CODE_INSEE	NOM	CODE_INSEE	NOM
14002	Acqueville	14215	Cuverville
14006	Amayé-sur-Orne	14219	Danvou-la-Ferrière
14009	Amfreville	14221	Démouville
14013	Angoville	14226	Donnay
14015	Anisy	14241	Épinay-sur-Odon
14027	Aunay-sur-Odon	14242	Épron
14030	Authie	14246	Escoville
14034	Avenay	14248	Espins
14037	Banneville-sur-Ajon	14249	Esquay-Notre-Dame
14039	Barbery	14251	Esson
14042	Baron-sur-Odon	14254	Éterville
14056	Bauquay	14257	Évrecy
14060	Bénouville	14266	Feuguerolles-Bully
14065	Bernières-le-Patry	14271	Fleury-sur-Orne
14068	Biéville-Beuville	14274	Fontaine-Étoupefour
14076	Blainville-sur-Orne	14276	Fontaine-le-Pin
14084	Bonnemaison	14277	Fontenay-le-Marmion
14087	Bonnœuil	14284	Fourneaux-le-Val
14089	Bougy	14290	Fresney-le-Puceux
14090	Boulon	14291	Fresney-le-Vieux
14092	Bourguébus	14297	Gavrus
14100	Bretteville-sur-Laize	14301	Giberville
14101	Bretteville-sur-Odon	14307	Goupillières
14118	Caen	14309	Gouvix
14123	Cairon	14311	Grainville-sur-Odon
14125	Cambes-en-Plaine	14319	Grentheville
14128	Campanré-Valcongrain	14320	Grimbosq
14137	Carpiquet	14324	Hamars
14144	Caumont-sur-Orne	14327	Hérouville-Saint-Clair
14146	Cauville	14328	Hérouvillette
14150	Cesny-Bois-Halbout	14339	Hubert-Folie
14157	Cheux	14341	Iffs
14162	Clécy	14347	Jurques
14164	Clinchamps-sur-Orne	14073	La Bigne
14167	Colombelles	14122	La Caine
14171	Combray	14152	La Chapelle-Engerbold
14174	Condé-sur-Noireau	14510	La Pommeraye
14180	Cordey	14539	La Rocque
14181	Cormelles-le-Royal	14756	La Villette
14183	Cossesseville	14349	Laize-la-Ville
14195	Courvaudon	14353	Landes-sur-Ajon
14207	Croisilles	14357	Lassy
14211	Culey-le-Patry	14080	Le Bô
14213	Curcy-sur-Orne	14223	Le Déroit

**Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de l'Orne 2/2**

CODE INSEE	NOM	CODE INSEE	NOM
14373	Le Locheur	14543	Rots
14412	Le Mesnil-au-Grain	14544	Roucamps
14413	Le Mesnil-Auzouf	14549	Rully
14427	Le Mesnil-Villement	14553	Saint-Agnan-le-Malherbe
14508	Le Plessis-Grimoult	14556	Saint-André-sur-Orne
14741	Le Vey	14558	Saint-Aubin-d'Arquenay
14360	Leffard	14566	Saint-Contest
14361	Lénault	14572	Saint-Denis-de-Méré
14343	Les Isles-Bardel	14592	Sainte-Honorine-du-Fay
14375	Les Loges-Saulces	14585	Saint-Germain-du-Crioult
14458	Les Moutiers-en-Cinglais	14587	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
14379	Longvillers	14579	Saint-Georges-d'Aunay
14383	Louvigny	14588	Saint-Germain-Langot
14389	Maisoncelles-Pelvey	14589	Saint-Germain-le-Vasson
14390	Maisoncelles-sur-Ajon	14597	Saint-Jean-le-Blanc
14393	Maizet	14602	Saint-Lambert
14396	Maltot	14603	Saint-Laurent-de-Condé
14404	Martainville	14610	Saint-Marvieu-Norrey
14407	Mathieu	14623	Saint-Martin-de-Fontenay
14408	May-sur-Orne	14628	Saint-Martin-de-Sallen
14411	Meslay	14635	Saint-Omer
14432	Missy	14653	Saint-Pierre-la-Vieille
14437	Mondeville	14656	Saint-Rémy
14438	Mondrainville	14662	Saint-Vigor-des-Mézerets
14446	Montigny	14665	Sallenelles
14454	Mouen	14675	Soliers
14455	Moulines	14684	Tessel
14461	Mutrécý	14689	Thury-Harcourt
14477	Ondefontaine	14691	Tilly-la-Campagne
14483	Ouffières	14702	Tourmay-sur-Odon
14488	Ouistreham	14703	Tournebu
14491	Parfouru-sur-Odon	14707	Tourville-sur-Odon
14495	Périers-sur-le-Dan	14710	Tréprel
14496	Périgny	14713	Trois-Monts
14501	Pierrefitte-en-Cinglais	14717	Truttemer-le-Grand
14502	Pierrepont	14719	Urville
14505	Placy	14720	Ussy
14764	Pont-d'Ouilly	14721	Vacognes-Neuilly
14512	Pontécoulant	14726	Vassy
14519	Préaux-Bocage	14738	Verson
14523	Proussy	14747	Vieux
14530	Ranville	14752	Villers-Bocage
14531	Rapilly	14758	Villons-les-Buissons
14538	Rocquancourt	14760	Villy-Bocage

Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de la Seulles 1/1

CODE_INSEE	NOM	CODE_INSEE	NOM
14007	Amayé-sur-Seulles	14380	Loucelles
14008	Amblie	14384	Luc-sur-Mer
14011	Anctoville	14385	Magny-en-Bessin
14014	Anguerny	14400	Le Manoir
14021	Arromanches-les-Bains	14401	Manvieux
14022	Asnelles	14406	Martragny
14026	Audrieu	14423	Le Mesnil-Patry
14038	Banville	14430	Meuvaines
14044	Basly	14449	Monts-en-Bessin
14049	Bazenville	14465	Nonant
14062	Bény-sur-Mer	14475	Noyers-Bocage
14066	Bernières-sur-Mer	14505	Placy
14098	Bretteville-l'Orgueilleuse	14509	Plumetot
14109	Brouay	14525	Putot-en-Bessin
14111	Bucéels	14535	Revers
14120	Cahagnes	14542	Rosel
14135	Carcagny	14548	Rucqueville
14159	Chouain	14552	Ryes
14166	Colleville-Montgomery	14562	Saint-Aubin-sur-Mer
14169	Colombiers-sur-Seulles	14565	Saint-Côme-de-Fresné
14170	Colomby-sur-Thaon	14568	Sainte-Croix-Grand-Tonne
14175	Condé-sur-Seulles	14569	Sainte-Croix-sur-Mer
14186	Coulombs	14577	Saint-Gabriel-Brécý
14188	Couvain	14581	Saint-Germain-d'Ectot
14191	Courseulles-sur-Mer	14592	Sainte-Honorine-du-Fay
14196	Crépon	14607	Saint-Louet-sur-Seulles
14197	Cresserons	14650	Saint-Pierre-du-Fresne
14200	Creully	14661	Saint-Vaast-sur-Seulles
14205	Cristot	14670	Secqueville-en-Bessin
14212	Cully	14676	Sommervieu
14228	Douvres-la-Déivrande	14685	Thaon
14232	Ducy-Sainte-Marguerite	14690	Tierceville
14250	Esquay-sur-Seulles	14692	Tilly-sur-Seulles
14275	Fontaine-Henry	14708	Tracy-Bocage
14278	Fontenay-le-Pesnel	14709	Tracy-sur-Mer
14288	Le Fresne-Camilly	14733	Vaux-sur-Seulles
14318	Graye-sur-Mer	14734	Vendes
14325	Hermanville-sur-Mer	14739	Ver-sur-Mer
14336	Hottot-les-Bagues	14744	Vienne-en-Bessin
14348	Juigny-sur-Seulles	14757	Villiers-le-Sec
14354	Langrune-sur-Mer		
14355	Lantheuil		
14356	Lasson		
14364	Lingèvres		
14365	Lion-sur-Mer		

Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de la Touques 1/2

CODE_INSEE	NOM	CODE_INSEE	NOM
14001	Ablon	14303	Glos
14024	Auberville	14304	Gonneville-sur-Honfleur
14028	Auquainville	14326	Hermival-les-Vaux
14032	Les Authieux-sur-Calonne	14333	Honfleur
14041	Barneville-la-Bertran	14334	L'Hôtellerie
14055	Beaumont-en-Auge	14366	Lisieux
14059	Benerville-sur-Mer	14398	Manerbe
14069	Beuillers	14399	Manneville-la-Pipard
14077	Blangy-le-Château	14403	Marolles
14079	Blonville-sur-Mer	14419	Le Mesnil-Eudes
14085	Bonneville-la-Louvet	14421	Le Mesnil-Guillaume
14086	Bonneville-sur-Touques	14426	Le Mesnil-sur-Blangy
14091	Bourgeauville	14429	Meulles
14102	Le Breuil-en-Auge	14459	Les Moutiers-Hubert
14104	Le Brévedent	14460	Moyaux
14131	Canapville	14466	Norolles
14147	Cernay	14471	Notre-Dame-de-Courson
14148	Cerqueux	14478	Orbec
14154	La Chapelle-Yvon	14484	Ouilly-du-Houley
14155	Cheffreville-Tonnencourt	14487	Ouilly-le-Vicomte
14161	Clarbec	14492	Pennedepie
14177	Coquainvilliers	14500	Pierrefitte-en-Auge
14179	Cordebugle	14504	Le Pin
14185	Coudray-Rabut	14514	Pont-l'Évêque
14193	Courtonne-la-Meurdrac	14518	Préaux-Saint-Sébastien
14194	Courtonne-les-Deux-Églises	14520	Le Pré-d'Auge
14202	Cricquebœuf	14522	Prêtreville
14210	La Crupte	14528	Quetteville
14220	Deauville	14534	Reux
14230	Drubec	14536	La Rivière-Saint-Sauveur
14238	Englesqueville-en-Auge	14540	Rocques
14243	Équemauville	14555	Saint-André-d'Hébertot
14259	Familly	14557	Saint-Arnoult
14260	Fauguemon	14563	Saint-Benoît-d'Hébertot
14261	Le Faulq	14570	Saint-Cyr-du-Ronceray
14265	Fervaques	14571	Saint-Denis-de-Mailloc
14269	Fierville-les-Parcs	14574	Saint-Désir
14270	Firfol	14575	Saint-Étienne-la-Thillaye
14273	La Folletière-Abenon	14578	Saint-Gatien-des-Bois
14280	Formentin	14582	Saint-Germain-de-Livet
14286	Fourneville	14593	Saint-Hymer
14292	Friardel	14595	Saint-Jean-de-Livet
14293	Fumichon	14599	Saint-Julien-de-Mailloc
14299	Genneville	14601	Saint-Julien-sur-Calonne
14302	Glanville	14620	Saint-Martin-aux-Chartrains

**Communes concernées par les mesures d'alerte
Bassin hydrographique de la Touques 2/2**

CODE_INSEE	NOM
14621	Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière
14625	Saint-Martin-de-la-Lieue
14626	Saint-Martin-de-Mailloc
14644	Saint-Philbert-des-Champs
14645	Saint-Pierre-Azif
14647	Saint-Pierre-de-Mailloc
14648	Saint-Pierre-des-Ifs
14660	Saint-Vaast-en-Auge
14682	Surville
14687	Le Theil-en-Auge
14693	Tordouet
14694	Le Torquesne
14699	Touques
14701	Tourgéville
14706	Tourville-en-Auge
14715	Trouville-sur-Mer
14723	Valsemé
14731	Vauville
14740	La Vespière
14748	Vieux-Bourg
14754	Villers-sur-Mer
14755	Villerville

Préfecture du Calvados

14-2019-09-20-005

2019-09-20 Arrêté préfectoral sécheresse annexe 4

ANNEXE 4 (Mesures de restriction des usages en alerte) de l'arrêté cadre préfectoral du 21 février
2012 modifié définissant les mesures de limitation des usages de l'eau en période de sécheresse

Usage concerné	Restrictions
MESURES DE LIMITATION DES PRELEVEMENTS, REJETS ET ACTIVITES DANS LE MILIEU NATUREL	
Irrigation des cultures agricoles	L'irrigation est limitée à 6 nuits par semaine, seule la nuit du dimanche au lundi est totalement interdite à l'irrigation. Les heures d'irrigation de nuit, sont :18h00 à 10h00.
Prélèvements pour l'alimentation de plans d'eau	Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs à usage privé interdit entre 10 h et 18 h. <i>Cette mesure ne s'applique pas aux piscicultures autorisées</i>
Prélèvement pour le remplissage des mares de gabion	Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des mares de gabion est interdit entre 10 h et 18 h. <i>Il y a cependant une dérogation concernant les mares de gabion dont la liste figure à l'annexe 11 de l'arrêté cadre situées au niveau de tronçons de cours d'eau et canaux soumis à l'influence des marées est autorisé dans la période de trois jours avant et trois jours après la marée de plus grand coefficient du mois, entre pleine mer moins 2 h et pleine mer plus 2 h.</i>
Création de prélèvements pour d'autres usages que l'alimentation en eau potable	La réalisation et mise en service de nouveaux forages, pompages et retenues d'eau destinés à d'autres usages que l'alimentation en eau potable sont interdites.
Vidange de plans d'eau	La vidange de plans d'eau de toute nature est interdite.
Travaux en rivières et manœuvre des ouvrages hydrauliques	Les travaux en rivières et manœuvre des ouvrages hydrauliques sont soumis à accord préalable de la DDTM.
Prélèvements énergétiques	Les prélèvements énergétiques sont interdits.
MESURES DE LIMITATION DES PRELEVEMENTS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE	
Lavage des véhicules	Le lavage de véhicules est interdit hors des stations professionnelles, à l'exclusion des lavages rendus obligatoires par des conditions d'hygiène et de sécurité (véhicules sanitaires, agroalimentaires, véhicules de secours, d'assainissement,...).
Remplissage des piscines privées	Le remplissage des piscines à usage personnel est interdit, à l'exception de celles enterrées en construction sur demande auprès du service de police de l'eau.
Lavage des voiries	Le lavage des voiries est interdit entre 10 h et 18 h sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques et au lavage des marchés.
MESURES DE LIMITATION DES PRELEVEMENTS, REJETS ET ACTIVITES DANS LE MILIEU NATUREL ET DES PRELEVEMENTS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE	
Arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, des jardins	L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, des jardins est interdit entre 10 h et 18 h.
Arrosage des potagers	L'irrigation des potagers est interdite entre 10 h et 18 h.
Arrosage des stades, des terrains de golf et des hippodromes	L'arrosage des stades, des terrains de golf et des pistes hippiques est interdit entre 10 h et 18 h. <i>L'arrosage des hippodromes non engazonnés et des aires de sport en terre battue est autorisé avant chaque événement sportif. Une dérogation pourra être demandée à la DDTM.</i>
Activités industrielles et commerciales	Les activités industrielles et commerciales doivent privilégier toutes les conditions d'exploitation permettant une économie d'eau (recyclage, circuits fermés, arrêt des lavages des sols et des voies de circulation...) Les activités industrielles relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement mettent en œuvre les dispositions qui leur sont applicables en cas de sécheresse, précisées dans leur arrêté préfectoral d'autorisation pour celles relevant du régime de l'autorisation ou, le cas échéant, dans un arrêté de prescriptions spéciales pour celles soumises à déclaration.

Préfecture du Calvados

14-2019-09-19-001

Arrêté du 18 septembre 2019 portant autorisation d'un
système de vidéoprotection pour le magasin Biocoop situé
à St Vigor le Grand

PREFET DU CALVADOS

CABINET

**Bureau de la Sécurité Intérieure
Pôle des Polices Administratives**

Affaire suivie par Marie-Claire LEPINE
☎ 02. 31.30.66.76
Mel : marie-claire.lepine@calvados.gouv.fr

**Arrêté du 18 septembre 2019 portant autorisation d'un système de vidéoprotection
pour le magasin Biocoop situé à St Vigor le Grand**

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L.255-1 et R 251-1 à R 253-4 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration de l'Etat, notamment son article L221-2 ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 février 2019 portant constitution de la commission départementale de vidéoprotection ;

Vu la demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection présentée par Monsieur Laurent OLIVIER, gérant de la SARL LA BIO DU BESSIN, pour le magasin BIOCOOP situé chemin de la Blêtre - bd Winston Churchill à St Vigor le Grand ;

Vu le récépissé de cette demande délivré le 31 janvier 2019 ;

Vu l'avis de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection du 26 mars 2019 ;

A R R E T E

Article 1 - La S.A.R.L. LA BIO DU BESSIN est autorisée pour une **durée de cinq ans** renouvelable à installer un système de vidéoprotection conformément au dossier présenté à l'adresse suivante :

- **BIOCOOP - chemin de la Blêtre - bd Winston Churchill - 14400 SAINT VIGOR LE GRAND**

Le dossier est enregistré à la préfecture du Calvados sous le n° 20190048.

Article 2 - 1°) La finalité du système est :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens.

2°) le système est constitué des éléments suivants :

- 12 caméras intérieures,
- 1 caméra extérieure,
- 1 enregistreur numérique sans retransmission d'images.

3°) Le responsable du système est :

- M. Laurent OLIVIER, gérant.

Il se portera garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images ainsi que dans la maintenance du système mis en place.

Il devra informer les services de la préfecture de tout changement intervenu dans les personnes habilitées à accéder aux images.

4°) Les agents des services de police ou de gendarmerie, individuellement désignés et dûment habilités par leur chef de service, pourront avoir accès aux images et aux enregistrements.

5°) L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, devra être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'aura pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

6°) Le public est informé de manière claire et permanente à chaque point d'accès du public, de l'existence du système de vidéoprotection. Les affichettes ou panonceaux mentionneront les références du code de la sécurité intérieure ainsi que la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut faire valoir le droit d'accès aux images.

7°) Un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet, sera tenu.

8°) Les enregistrements seront détruits dans le délai maximum de 15 jours.

9°) Toute personne intéressée peut obtenir l'accès aux enregistrements qui la concernent ou en vérifier la destruction dans le délai prévu. Cet accès est de droit.

Il peut être exercé auprès de M. Laurent OLIVIER, gérant.

Article 3 - Toute modification substantielle portant sur l'organisation, le fonctionnement, les conditions d'exploitation du système de vidéoprotection et les personnes habilitées à accéder aux images faisant l'objet de la présente autorisation devra faire l'objet d'une déclaration auprès des services préfectoraux.

Article 4 - La présente autorisation peut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, être retirée en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure et en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

Article 5 - Le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable au terme du délai de cinq ans. Une demande de renouvellement devra être présentée quatre mois avant l'échéance de ce délai.

Article 6 - Le sous-préfet, directeur de cabinet et le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Calvados, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Caen, le 18 septembre 2019

Pour le préfet,
la cheffe du pôle des polices administratives,

A blue ink signature of Pascaline Docquier, consisting of several loops and a vertical line extending downwards.

Pascaline DOCQUIER

Préfecture du Calvados

14-2019-09-23-002

Arrêté du 23 septembre 2019 portant modification d'un
système de vidéoprotection pour la communauté de
communes Coeur Côte Fleurie

PREFET DU CALVADOS

CABINET

Bureau de la sécurité intérieure
Pôle des polices administratives

Affaire suivie par Marie-Claire LEPINE
☎ 02. 31.30.66.76
Mel : marie-claire.lepine@calvados.gouv.fr

Arrêté du 23 septembre 2019 portant modification d'un système de vidéoprotection pour la communauté de communes Coeur Côte Fleurie

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L.255-1 et R 251-1 à R 253-4 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration de l'Etat, notamment son article L221-2 ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 février 2019 portant constitution de la commission départementale de vidéoprotection ;

Vu la demande de modification d'un système de vidéoprotection autorisée présentée par la communauté de communes Coeur Côte Fleurie, sise 12 rue Robert Fossorier à DEAUVILLE (14800) ;

Vu l'avis de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection du 18 juin 2019 ;

A R R E T E

Article 1 - La communauté de communes Coeur Côte Fleurie, représentée par son président, est autorisée pour une durée de cinq ans renouvelable à modifier les conditions d'exploitation d'un système de vidéoprotection conformément au dossier présenté aux emplacements suivants :

- **BENERVILLE SUR MER** : croisement de la D513 av. du Littoral et av. du Général Leclerc → 2 caméras extérieures
- **BLONVILLE SUR MER** : croisement de la D118 et la D27 Carrefour des Forges → 2 caméras extérieures
- **BLONVILLE SUR MER** : place Gaston Lejumel → 2 caméras extérieures
- **DEAUVILLE** : rond-point des Jumelages - RD153 → 2 caméras extérieures
- **DEAUVILLE** : place Louis Armand (gare) → 3 caméras extérieures
- **SAINT ARNOULT** : rond-point des Salines → 3 caméras extérieures
- **SAINT ARNOULT** : croisement de la D27 et chemin de Cambremer → 2 caméras extérieures
- **TOUQUES** : rond-point Hyper U - RD 677 → 2 caméras extérieures
- **TOUQUES** : croisement RD 677 et rue St Andreasberg Louvel et Brière → 2 caméras extérieures
- **TOUQUES** : RD 62 rond-point du Château d'Eau → 2 caméras extérieures
- **TOURGEVILLE** bourg : croisement D27 et chemin de la Croix Solier → 3 caméras extérieures
- **TOURGEVILLE** plage : croisement D513 et avenue de la République → 2 caméras extérieures
- **TROUVILLE SUR MER** : rond-point de la Croix Sonnet → 2 caméras extérieures
- **TROUVILLE SUR MER** : croisement D513 et route de la Corniche → 2 caméras extérieures
- **TROUVILLE SUR MER** : rond-point Fernand Moureau → 3 caméras extérieures
- **VILLERS SUR MER** : RD513 - déchetterie → 2 caméras extérieures
- **VILLERS SUR MER** : RD118 - chemin de la Bergerie → 2 caméras extérieures
- **VILLERS SUR MER** : RD27 - chemin du Château → 2 caméras extérieures
- **VILLERVILLE** : RD413 à la hauteur du musée de l'Eau → 2 caméras extérieures
- **VILLERVILLE** : RD513 sortie du bourg → 1 caméra extérieure

Les caméras extérieures devront être dotées d'un masquage de façon à ne pas visionner le domaine des tiers dans le respect des libertés individuelles.

Les images vidéos sont transmises par un réseau MPLS sécurisé en mode VPN sur fibre optique au siège de la communauté de la communes Coeur Côte Fleurie situé 12 rue Robert Fossorier à DEAUVILLE (14800).

Article 2 - Le dossier est enregistré à la préfecture du Calvados sous le n° 20140154.

Article 3 - 1°) La finalité du système est :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens.

Article 4 - Le responsable du système est

- M. Philippe AUGIER, président.

Il se portera garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images ainsi que dans la maintenance du système mis en place.

Il informera les services de la préfecture de tout changement intervenu dans les personnes habilitées à accéder aux images.

Article 5 - Les agents des services de police ou de gendarmerie, individuellement désignés et dûment habilités par leur chef de service, pourront avoir accès aux images et aux enregistrements.

Article 6 - L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, devra être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'aura pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

Article 7 - Le public est informé de manière claire et permanente à chaque point d'accès du public, de l'existence du système de vidéoprotection. Les affichettes ou panneaux mentionneront les références du code de la sécurité intérieure ainsi que la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut faire valoir le droit d'accès aux images.

Article 8 - Un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet, sera tenu.

Article 9 - Les enregistrements seront détruits dans le délai maximum de 30 jours.

Article 10 - Toute personne intéressée peut obtenir l'accès aux enregistrements qui la concernent ou en vérifier la destruction dans le délai prévu. Cet accès est de droit.

Il peut être exercé auprès de Monsieur Philippe AUGIER, président.

Article 11 - Toute modification substantielle portant sur l'organisation, le fonctionnement et les conditions d'exploitation du système de vidéoprotection faisant l'objet de la présente autorisation devra faire l'objet d'une déclaration auprès des services préfectoraux.

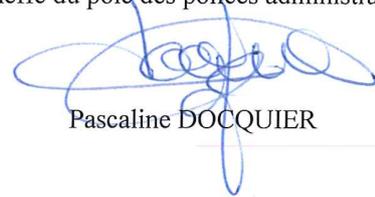
Article 12 - La présente autorisation peut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, être retirée en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure et en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

Article 13 - Le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable au terme du délai de cinq ans. Une demande de renouvellement devra être présentée quatre mois avant l'échéance de ce délai.

Article 14 - Le sous-préfet directeur de cabinet, le directeur départemental de la sécurité publique et le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Calvados sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Caen, le 23 septembre 2019

Pour le Préfet,
la cheffe du pôle des polices administratives,



Pascaline DOCQUIER